U d'/of OTTAWA
39003005362677

UNIVERSITY
O.M.I.
SCHOLASTICATE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/quelquesexlibris00linn

BEN. LINNIG

QUELQUES

EX-LIBRIS BELGES ANCIENS

ORNÉ DE 29 ILLUSTRATIONS

PARIS
H. DARAGON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE FROMENTIN, 10

1921

Prix : 5 fr.

UNIVERSITAS O. M. I. OTTAWIENSIS

QUELQUES EX-LIBRIS BELGES ANCIENS

En témoignage de haute estime et de profond respect
cet opuscule est dédié par son Auteur
à Madame la Marquise L. Meli-Lupi di Soragna Melzi.

B. L.

BEN. LINNIG

QUELQUES

EX-LIBRIS BELGES ANCIENS

ORNÉ DE 29 ILLUSTRATIONS

PARIS
H. DARAGON, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE FROMENTIN, 10

1921

UNIVERSITAS
O. M. I.
OTTAWIENSIS

Tirage limité à Trois cents exemplaires.

Z
994
.D45L5
1921

QUELQUES EX-LIBRIS BELGES

ANCIENS

JOSEPH VAN DEN LEENE

ROI D'ARMES DE S. M. AUX PAYS-BAS (1654-1742)

Messire Joseph van den Leene, seigneur de Lodelinsart et de Castillion, conseiller et premier Roy d'armes de S. M. ès Pays de

Fig. 1.

par deça, coustre de Namur et trésorier de l'église collégiale et paroissiale de Notre-Dame de Walcourt, naquit à Bruxelles de messire Joseph van den Leene, aussi roy d'armes, et de Marie van der Soppen, le 12 août 1654. Il se maria deux fois : 1° le 2 octobre 1688, avec Catherine Borrens († 17 février 1697); 2° le 23 octobre 1697, avec Catherine-Françoise-Martine van den Horricke. Il est l'auteur d'un ouvrage devenu fort rare : *Le théâtre de la noblesse de Brabant, représentant les érections des terres, seigneuries, et noms des personnes, et des familles titrées, les créations des chevaliers, et Octroys des marques d'honneur et de noblesse accordez par les princes souverains, ducs de Brabant, etc., Liège, J. F. Broncart, 1705, in-4°* (1).

L'ex-libris de J. Van den Leene est à ses armes : *d'argent à la croix ancrée de sable, avec comme supports deux lions d'or tenant chacun une bannière aux armes de l'écu. Celui-ci est surmonté d'un casque couronné d'or avec en cimier, la croix de l'écu entre un vol. de .... Au dessus sur un listel, portant au milieu les insignes de sa charge — une masse d'armes et une épée passées en sautoir dans un fusil entouré d'étincelles, — on lit le nom : Joseph Van den Leene. En dessous de cette composition, sur une banderole, on lit la devise : Via prima salutis.*

Cette vignette mesure exactement, p. g. s. g. : H. 99 mm. L. 70 mm.*

EMMANUEL-AUGUSTIN HELLIN

GÉNÉALOGISTE, NOTAIRE APOSTOLIQUE, CHANOINE ET ECOLÂTRE DE L'ÉGLISE DE SAINT-BAVON A GAND (1724-1803)

Ce savant historiographe et généalogiste naquit à Anvers, le 11 février 1724, de Noë Hellin, écuyer « ci-devant conseiller-assesseur de Sa Majesté en la ville de Tournai », et de dame Jacqueline-Thérèse Potiez (2). Il fut nommé chanoine de la troisième Prébende Royale à la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, par

(1) Sous cette même date, 1705, il y eut deux éditions de ce livre, certaines pages ayant été supprimées par la censure.

(2) Ils sont enterrés sous une pierre sépulcrale, à leurs armes, dans l'église cathédrale d'Anvers. D'après de Herckenrode, Noë Hellin était banquier.

l'impératrice-reine Marie Thérèse, et en prit possession le 23 mars 1753. Le 30 octobre 1770, il fut élu un des deux économes de l'évêché vacant. Piron (1) nous apprend que le chanoine, ayant refusé de prêter le serment exigé par la République Française, fut arrêté le 17 février 1799, et condamné au bannissement. Il mourut à Cologne, au commencement de l'année 1803. Hellin est l'auteur de l'*Histoire chronologique des Evêques du chapitre exempt de l'Eglise cathédrale de Saint-Bavon*, paru in-8°, à Gand en 1772. Cinq ans plus tard il donna dans la même ville un *Supplément*

Fig. 2.

généalogique et historique, avec additions et corrections, à l'ouvrage précédent.

Le chanoine se proposait de publier un second recueil d'épitaphes de quelques autres églises de la ville de Gand, qui n'a jamais paru, comme d'ailleurs quantité de manuscrits sur l'histoire et la généalogie, qui, après sa mort, furent vendus avec les livres

(1) Voyez : Algemeene levensbeschrijving, Byvoegsel, p. 96.

héraldiques composant sa bibliothèque. Celle-ci doit avoir été très importante, à en juger par la mention qu'en fait Ferdinand Van der Haegen, dans un article paru dans *le Bibliophile belge*, en 1866, où il donne sous le titre : *Ephémérides bibliographiques des Pays-Bas*, la date des ventes les plus importantes du pays. Nous y voyons que la bibliothèque du chanoine fut vendue le 5 décembre 1803 (1).

Emmanuel Hellin mettait à ses livres une charmante vignette à ses armes, gravée par F. Heylbrouck : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois bottes de lin, de même. Ces armes se trouvent dans un cartouche de style Louis XV, très ornementé, et l'écu est tenu, à dextre, en sa qualité de chanoine, par un chérubin, tenant de la droite un casque avec son bourlet et surmonté du cimier : un sauvage de carnation, couvert et couronné de feuilles de lierre au naturel, tenant une massue sur l'épaule droite. Cet ex-libris mesure exactement, plus grande surface gravée : H. 80 mm. L. 69 mm. (2).

ETIENNE-MARIE BOCCABELLA

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLE

Il existe très peu de renseignements sur cette famille, d'origine romaine. Jules Boccabella, seigneur de Kermansteyn, lieutenant de la cour féodale du pays de Malines (164. — 1651), secrétaire du roi d'Espagne et maître de la Chambre des comptes de Malines (op het oudt Paleys), par serment du 23 décembre 1653, mort le 7 novembre 1660, épousa Marie-Marguerite de la Tour, dame de Moriensart, de Steenwerve et de Op Hombeke. Son second fils, Jean-Baptiste Boccabella, seigneur de Steenwerve, succéda à son

(1) La totalité des manuscrits, ou dans tous les cas la majeure partie de ceux-ci, passèrent dans la bibliothèque de L. de Roovere de Roosemersch. Cette dernière fut vendue à Bruxelles en 1845. Dans le catalogue nous ne comptons, depuis le n° 197 jusqu'au n° 250, pas moins de 28 manuscrits, contenant quantité de blasons dessinés et enluminés par le chanoine lui-même.

(2) L'ex-libris, fort rare, du chanoine Hellin a été mis gracieusement à notre disposition par Madame la marquise L. Meli-Lupi di Soragna Melzi, à Milan, à laquelle nous adressons ici tous nos remerciements.

père dans sa charge de secrétaire et greffier. Ce Jean-Baptiste eut de son mariage, avec Marguerite de Chambrun, un fils nommé Etienne-Marie Boccabella, décédé à Moerzeke en 17... C'est à ce dernier que nous croyons pouvoir attribuer l'ex-libris, gravé par

Fig. 3.

Berterham, en 1699, que nous donnons à cette page. Cet ex-libris est composé des armes de la Tour et de quatre quartiers de cette famille, avec, sur le tout, de Boccabella : écartelé, au 1 : de sable à la tour d'or (qui est de la Tour) ; au 2 : de gueules au chevron d'hermines (qui est de Ghistelles (1) ; au 3 : d'hermines à la bande

(1) Baudouin de la Tour épousa, au XVIe siècle, Livinne de Ghistelles.

de gueules (qui est de Stavele) (1) ; au 4 : écartelé d'or et de sable (qui est de Lens) (2). Sur le tout, d'argent à 2 lions adossés de gueules, le lion contourné posé derrière l'autre, se tenant chacun par la queue devant eux; en chef, au joug de même. L'écu entouré de ses lambrequins est surmonté d'un casque, couvert de son bourlet d'argent et de gueules, d'où émerge en cimier, une tête et col de lion de l'écu. En dessous, sur un listel, on lit la devise : Ex ungue leonem = A la griffe on reconnaît le lion. Cette vignette, signée à gauche : L. Berterham sc. Brux, 1699, mesure exactement p. g. s. g., signature non comprise : H. 103 mm. L. 79 mm. (3).

PIERRE-LOUIS DANES

CHANOINE GRADUE, ETC. (1684-1736)

Pierre-Louis Danes naquit à Cassel, en Flandre, le 10 janvier 1684. Son père portait les mêmes prénoms que son fils. Sa mère s'appelait Marie-Philippine Bornisien.

Il enseigna d'abord la philosophie à Louvain, puis, en 1714, il devint curé de l'église Saint-Jacques, à Anvers. En 1717 nous le retrouvons à Ypres, où il fut nommé chanoine-gradué, président du séminaire épiscopal et grand pénitencier, en 1721. En 1732, il revint à Louvain pour y reprendre la chaire de théologie devenue vacante par la mort de Daelman, mort le 21 décembre 1731. Il donna sa première leçon le 5 février 1732. Il mourut, à Louvain, le 28 mai 1736, âgé de 52 ans quatre mois et vingt-huit jours (4).

Ce savant chanoine laissa plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : 1° *Institutiones doctrinae christianae, etc.*, Louvain, 1713, in-16; 2° *Orationes XIII et Homiliae XII.* Louvain,

(1) Gilbert de la Tour épousa, au xve siècle, Jeanne de Stavele.

(2) Henri de la Tour épousa, au xvie siècle, Marie de Lens.

(3) Berterham Jean-Baptiste, graveur, né à Bruxelles, florissait vers la fin du xviie et au commencement du xviiie siècle. Le Blanc énumère 27 numéros de son œuvre et nous apprend qu'il était aussi peintre.

(4) Voyez le prologue de *Generalis temporum notio...* par P. L. Danes, réédité avec suite etc. par J. N. Paquot-Louvain, 1773, in-8°.

1732, in-12 ; 3° *Tractatus de Fide, Spe et Charitate etc.* Louvain, 1732, in-12 ; 4° *Tractatus de Peccato originali, Legibus et Gratia.* Louvain, 1738, in-12 ; 5° *Generalis Temporum Notio.* Ypres, 1726, in-12 ; réimprimé à Louvain, in-8°, en 1773.

Fig 4.

L'ex-libris de Pierre-Louis Danes est à ses armes : de gueules à la croix d'argent, cantonnée en chef de deux étoiles à six raies, en pointe de deux feuilles de trèfle. En sa qualité de chanoine, l'écu est tenu par un chérubin. En dessous, sur une banderole, la devise : *Alte et submisse* (1), et l'inscription : *Ex bibliotheca Petro Ludovici Danes Casletani, S. Theol. Doct. et Prof. Cath. Eccl. Iprensis Can. grad. ac Poenitent. Semin. Episc. Praesid.*

(1) Hautain (et quand même) soumis.

etc. Cette vignette mesure exactement, p. g. s. q. H. 92 mm. L. 64 mm.

CHARLES-JEAN-ALEXANDRE VAN NUFFEL D'HEYNSBROECK

1829-1880

Charles van Nuffel d'Heynsbroeck était fils de Jean-Alexandre et petit-fils d'Alexandre-Philippe-Joseph, dont le père avait été anobli en 1771. Il naquit à Bruxelles le 22 mars 1829, et décéda à Cannes (Alpes-Maritimes, France), le 4 février 1880. Il avait

Fig. 5.

épousé Estelle-Caroline-Louise Schouteten, née à Gand, le 29 octobre 1828, Il avait obtenu confirmation de noblesse le 12 mai 1866.

L'ex-libris de cet amateur est à ses armes : d'azur à un guidon brisé, posé en chevron, accompagné de 3 étoiles à six raies le tout d'or. Heaume, non couronné. Cimier, un bras armé de toutes pièces tenant un guidon pareil à celui de l'écu. Sous ces armoiries un listel avec la devise : *Stella duce.* Cette marque mesure exactement, p. g. s. q. H. 64 mm. L. 49 mm.

UN EX-LIBRIS INÉDIT DE

JACQUES-THOMAS-JOSEPH WELLENS

ÉVÊQUE D'ANVERS (1726-1784)

Dans notre *Nouvelle série de Bibliothèques et d'Ex-libris*, etc., paru en 1910 chez van Oest à Bruxelles, nous publiâmes un Ex-libris de ce prélat, au sujet duquel nous faisions certaines réserves, parmi lesquelles celle que cette vignette ne présente aucun des caractères qui distinguent d'ordinaire les vignettes ecclésiastiques, n'est certes pas la moins importante (1). Depuis

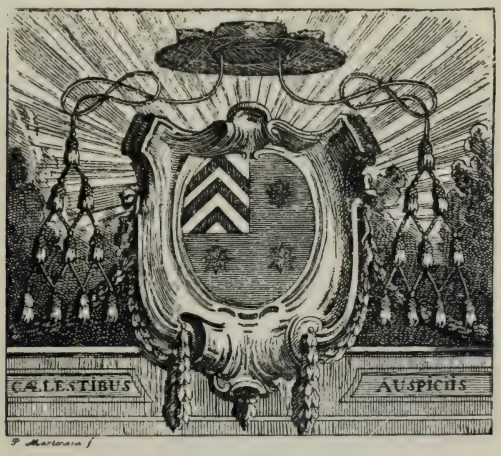

Fig. 6.

lors nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur un ex-libris de cet évêque, d'une authenticité parfaite, car nous l'avons nous-même détaché d'un volume provenant de sa bibliothèque. Cet ex-libris est très rare. Il représente un écu aux armes

(1) Voyez ce livre, page 42 et suiv.

de Wellens, enclavé dans un cartouche de style Louis XVI, surmonté du chapeau d'évêque, d'où pendent les cordons terminés par quatre houppes. Comme fond, un paysage avec un soleil levant. En dessous on lit sa devise : *Coelestibus Auspiciis*. Cette vignette, gravée par P. Martenasie, mesure exactement p. g. s. q. L. 82 mm. H. 72 mm. (1).

ALBERT-GÉRARD DE LANNOY

COMTE DE CLERVAUX (16..-1730)

Adrien Gérard de Lannoy, comte de Clervaux, seigneur de Bouland, était fils de Albert-Eugène, baron de Clervaux, seigneur

Fig. 7.

de Wenerange, ambassadeur de Charles II dans différentes cours ; et de Anne-Marguerite de Rheede de Sasfelt. Il devint lieutenant,

(1) Pierre Martenasie, né à Anvers, fut élève de L. Le Bas, à Paris. En 1764, de retour dans sa ville natale, il fut nommé graveur du prince Charles de Lorraine. Dès 1756 il avait été nommé co-directeur et professeur à l'Académie d'Anvers. Il résilia ces fonctions en 1770, et mourut le 3 octobre 1789. Le musée d'Anvers conserve son portrait peint par Lens.

maréchal général de camp et gouverneur et capitaine-général de la ville et province de Namur. Il avait été créé chevalier par lettres de l'empereur Charles VI, du 10 février 1720. Il avait épousé Thérèse-Claire de Bocholt, et il mourut le 19 décembre 1730.

L'ex-libris de ce seigneur est à ses armes : *d'argent à 3 lions de sinople, couronnés d'or, armés et lampassés de gueules.* L'écu est surmonté de l'ancienne couronne comtale et supporté par deux griffons. Dans le motif ornemental sur lequel repose l'écu se trouve l'inscription : *Le comte Lannoy de Clervaux.* Cette vignette mesure exactement p. g. s. g. : H. 72 mm. L. 60 mm.

JEAN-AUGUSTIN VAN DEN CRUYCE

BOURGMESTRE D'ANVERS (1721-1796)

La famille des van den Cruyce, établie dans les Flandres, le Brabant et le marquisat d'Anvers, a fourni, dans les siècles passés,

Fig. 8.

plusieurs officiers distingués au service de l'Espagne et de l'Autriche dont plusieurs sont morts sur les champs de bataille. Cette famille s'allia avec les Schotti, les de Meyere, les van Hove, les

van Santvoort, les Snellinck, les Helman, les de Deckere, etc.

Jean Augustin, le même auquel, en 1775, J. de Roveroy dédia son *Chronijke van Antwerpen* était le second fils de Paschase Jean Augustin, seigneur d'Aertselaer, de Cleydael, Stoovers, Ter Linden et Berchem, lequel mourut au mois de février 1758, après avoir été premier bourgmestre d'Anvers en 1724, et conseiller receveur-général des États de Brabant au quartier d'Anvers ; et de Marie-

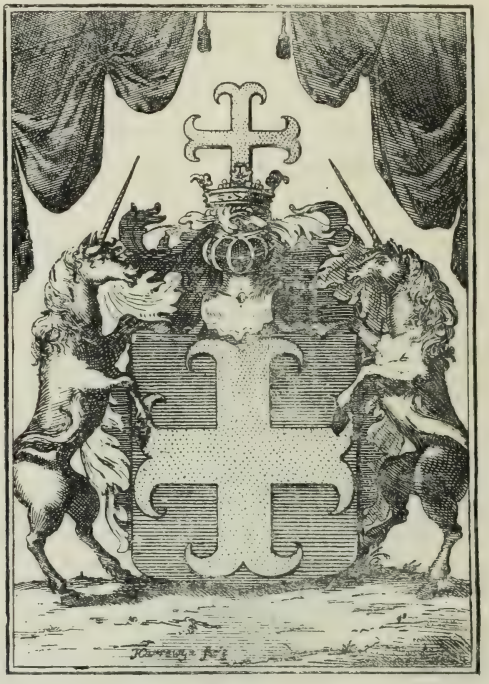

Fig. 9.

Machtilde de Coninck. Jean Augustin naquit à Anvers le 1er septembre 1721 et mourut, probablement dans son château de Cleydael, le 12 mai 1796.

Il fut échevin d'Anvers depuis 1756 jusqu'en 1760 ; trésorier de 1761 à 1765 ; échevin de 1766 à 1771 ; second bourgmestre (binnen burgemeester) en 1772-73-74 et 75 ; premier bourgmestre (buiten burgemeester) depuis l'année 1776 jusqu'en l'année 1786. Mécène éclairé des arts, il présida, en 1761, aux changements et embellissements qui furent apportés au local de la chambre de rhétorique *Den Olijftak en de Violieren* dont il venait d'être élu hoofdman (protecteur). Le local de cette confrérie était situé au-dessus de la Bourse, et à cette occasion il y fit peindre à ses frais, par Michel Vervoort le jeune, un nouveau plafond représentant « Apollon et les neuf Muses ».

Nous ignorons l'importance de la bibliothèque de ce seigneur, mais nous devons à l'obligeance de madame la marquise de Soragna-Melzi, la connaissance de deux vignettes, à ses armes, que nous croyons être des ex-libris. Nous savons en outre que Jean Augustin marquait certains de ses livres d'un fer à ses armes.

La première de ces vignettes est aux armes des van den Cruyce : *d'azur à la croix ancrée d'or, avec en cimier la croix de l'écu.* Ces armes sont tenues par deux licornes, posées sur un motif ornemental avec la devise : *Crux mihi sufficit una.* Cet ex-libris gravé par L. Fruytiers mesure exactement ; p. g. s. g. : H. 61 mm. L. 60 mm.

Le second, gravé par François Harrewijn, montre les mêmes dispositions, mais ici les tenants se trouvent sur une terrasse et, en haut, on voit deux draperies relevées. Cette vignette mesure exactement : H. 114 mm. L. 80 mm.

PHILIPPE-ARNOULD-LOUIS-JOSEPH GILLÉS

1796-1874

Philippe Gillès, fils de Jean Joseph, créé chevalier, avec confirmation de noblesse le 13 septembre 1752, naquit à Anvers le 19 juin 1796, et décéda à 'S Gravenwezel, le 30 novembre 1874. Il fut sénateur et bourgmestre de 'S Gravenwezel pendant de longues années. Le 2 décembre 1829, il obtint reconnaissance de noblesse. Il était officier de l'ordre de Léopold et chevalier de l'ordre du Christ. Il contracta deux alliances 1° à Bruxelles, le

23 août 1819 avec Ghislaine-Josèphe-Marie de Baisy, née à Bruxelles en novembre 1797, décédée à 'S Gravenwezel le 9 juin 1850 ; 2° à Beveren, le 6 avril 1853, avec Louise-Jeanne-Françoise de Paule-Josèphe de Brouckhoven de Bergeyck, née à Bruxelles, le 15 juin 1804, morte à 'S Gravenwezel le 4 février 1887.

L'ex-libris de cet amateur est à ses armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 glands tigés et feuillés de même (de deux feuilles)*. Heaume couronné d'une couronne à 3 fleurons avec en

Fig. 10.

cimier un lion issant de gueules. Ces armoiries se trouvent dans un cartouche ornementé. Deux griffons regardant d'or, armés et lampassés de gueules, le vol abaissé, la queue passée derrière le vol, et posés sur un socle, supportent le cartouche. Devant le socle se déroule un listel avec la devise : *In aeternum non commovebitur*. Un encadrement de fleurettes et de petites feuilles enferme le tout. Cet ex-libris mesure exactement p. g. s. q. encadrement compris : L. 105 mm. H. 85 mm.

Nous ne savons rien au sujet de sa bibliothèque.

JEAN-ANTOINE DE DONCQUERS

CHANOINE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE BRUGES, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE SECRÉTAIRE DE L'ÉVÊQUE VAN SUSTEREN (1) (XVIIIe SIÈCLE)

L'amusant ex-libris de ce chanoine, qui doit dater du commencement du XVIIe siècle, est aux armes de ce personnage :

Fig. 11.

d'azur à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois étoiles à six raies d'or, deux en chef et une en pointe (2). C'est du moins

(1) Voyez F. van Dycke, *Recueil héraldique*, etc. Bruges, 1851 page 143.

(2) Les recueils héraldiques donnent aux barons de Doncquers les armes suivantes : écartelé au 1 et 4 d'argent à une demi-aigle de sable, aux 2 et 3 comme ci-dessus.

ainsi qu'il faut lire les armoiries sans tenir compte de l'erreur du graveur qui, sans se soucier de la représentation graphique des couleurs et des émaux a gravé un écu d'azur à la fasce idem ! Le motif ornemental qui entoure l'écu est de style Louis XIII, mais ce qui rend cet ex-libris très intéressant, c'est de le voir sommé, au lieu de bourlet, de couronne, ou des insignes de chanoine, d'une roue porte-lumière, *qu'on dirait empruntée à un candélabre d'église, portant une croix au centre et chargé de cinq chandelles.* En dessous on lit l'inscription : Joannes Antonius de Doncquers Ecclesiae Cathedralis Brugensis Canonicus. Le tout assez mal gravé est entouré d'un mince filet et mesure exactement p. g. s. q. jusqu'au filet : H. 80 mm. L. 60 mm. Cette vignette, dont il existe un tirage sur papier jaunâtre, nous a été obligeamment communiquée par madame la marquise Louise de Soragna-Melzi, à Milan.

Jean-Antoine de Doncquers était fils de Jean-Baptiste, colonel au service de l'Empereur Charles VI, gouverneur du Limbourg, crée baron par lettres patentes dépêchées en sa faveur et en celle de sa postérité ; et de dame Marie Kropf. Dans tout cela aucune date et nous serions fort empêchés de situer le chanoine dans une époque approximative si nous ne savions qu'il était secrétaire de son cousin au deuxième degré l'évêque Henri-Joseph van Susteren. Or ce dernier né en 1668 fut nommé en 1713, et sacré évêque en 1716. Comme il est probable qu'il n'aura pas attendu longtemps pour élever le chanoine aux fonctions de secrétaire particulier près de sa personne, et en admettant que celui-ci devait avoir au moins vingt-cinq ans à cette époque, cela placerait sa naissance vers 1590. Quant à l'année de sa mort, nous l'ignorons complètement, mais il est probable qu'il survécut à l'évêque, lequel mourut en 1742.

JEAN DE LAUNAY

POURSUIVANT D'ARMES DU DUCHÉ DE BRABANT
HÉRAUT D'ARMES DE LA FLANDRE FRANÇAISE. — 1624-1687

Aux archives du royaume, à Bruxelles, on conserve une plaque en cuivre, pesant neuf livres et demie, poids ancien de Brabant,

Fig. 11.

qui contient la condamnation prononcée en plein conseil, à porte

ouverte, le 12 janvier 1673, de Jean de Launay, poursuivant d'armes, à être dégradé de tous offices et marques d'honneur, à être mené sur l'échafaud pour y avoir le poing de la main droite coupé, ensuite à être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive. La condamnation portait en outre, que l'exécution réelle ne pouvant se faire en sa personne, Jean de Launay ayant pu se dérober à la justice, elle se ferait en effigie, laquelle, avec la main coupée, serait attachée à la potence. Enfin, les juges ordonnaient que la sentence serait gravée sur la lame de cuivre en question et, publiquement exposée en la salle du Conseil à l'exemple d'autres (1).

Par une lettre datée du 3 janvier précédent, le conseil avait soumis ce jugement au comte de Montérey, gouverneur général de nos provinces, et celui-ci avait répondu par la lettre suivante, datée du 9 du même mois.

« Don Juan Domingo de Zuniga y Fonseca, comte de Monte-
« rey etc. Lieutenant-gouverneur et capitaine général des Pays-Bas.

« Messieurs, ayant receu la sentence que vous avez conceu à la
« charge de Jean de Launay, poursuivant d'armes de Sa Majesté,
« avecq vostre lettre du 3 de ce mois, nous vous faisons ceste
« pour vous ordonner, au nom de Sadicte Majesté, de pro-
« céder à la prononciation de la dicte sentence.

« A tant, Messieurs, Nostre Seigneur vous ait en sa sainte garde.

« A Bruxelles, le 9 de janvier 1673.

« (Signé) El Conde de Monterey ».

La sentence fut exécutée en effigie, sur le Grand Marché, devant la maison du roi, en présence de la foule contenue par les archers du drossard de Brabant. En même temps, un huissier du conseil brisait, dans sa maison, les vitres peintes aux armoiries illégales du condamné (2).

Quel était le délit qui avait provoqué cet arrêt rigoureux?

Pour répondre sommairement à cette question, nous citerons

(1) Cette plaque coûta 35 florins 8 sous, dont 24 florins pour le graveur et le reste pour le métal.

(2) La plupart des renseignements sur Jean de Launay ont été puisés dans l'ouvrage : *Pierre-Albert et Jean de Launay, héraut du Brabant. Histoire de leur procès, etc.* par Galesloot, Bruxelles, 1866, in-4° de 116 pages.

ces quelques mots de Stein d'Altenstein (1) : « Le héraut d'armes « Jean de Launay, dit-il, fut l'un des faussaires les plus habiles du « dix-septième siècle. Il composait avec un art merveilleux des « actes, des diplômes, revêtus en apparence de tous les caractères « de l'authenticité. Plusieurs des documents sortis de son officine « défièrent longtemps la critique des généalogistes les plus scru- « puleux ». Et nous ajouterons : personnage mystérieux dont personne jusqu'à ce jour n'a montré les véritables origines, de quelle protection puissante et occulte jouissait-il pour continuer ses faux et ses délits, alors que dès le mois de juin 1665, le roi Philippe IV écrivait au comte de Monterey pour faire informer contre lui, et que plus de six ans après, il fallut deux nouvelles lettres du roi et de la reine-régente (12 janvier 1671 et 9 mars 1672) pour amener enfin sa condamnation.

Jean de Launay était d'une vanité excessive, et pour satisfaire son étrange ambition il s'attribua d'abord, à l'aide d'une fausse généalogie et de faux diplômes, des armoiries, des titres et des dignités auxquels il n'avait aucun droit ; puis, pour maintenir le faste dont il s'entourait, il ne craignit pas d'abuser de sa charge de poursuivant d'armes, en fabriquant de fausses généalogies et de faux titres, qui lui étaient grassement payés. Il avait à cet effet une collection de cachets et de sceaux publics et particuliers tels que celui des rois d'Espagne, d'Angleterre, du duc de Saxe, des villes de Londres, Bruxelles, Liège, Tournai, Lille, etc.

Dans le *Théâtre de la noblesse du Brabant*, par van den Leene, héraut d'armes du Brabant, on lit que Jean de Launay était le descendant d'un certain Pierre de Launay, lequel avait un père exerçant la profession d'imprimeur à Rohan (Bretagne). Ce Pierre épousa la veuve d'un marchand de vin, chez lequel il avait été valet. Il fut le père de Pierre de Launay qui, étant passé aux Pays-Bas, occupa un emploi dans les bureaux du pagador général de l'armée, don Thomas de Ulloa, baron de Limale. Ce Pierre fut le père de Jean de Launay. Ici il ne faut pas perdre de vue que le héraut van den Leene était l'ennemi déclaré de Jean de Launay qui, par sa morgue et ses insolences, avait fortement indisposé

(1) Voyez : *Un faux de Jean de Launay, La famille Broyart*, dans *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1855, p. 285.

ses collègues (1). Sans attacher la moindre créance à la généalogie fabuleuse, créée de toutes pièces par Jean de Launay, il nous semble cependant qu'il devait être d'une bonne famille, à voir les mariages contractés par ses deux sœurs : Anne-Marie et Philippote-Eugénie, et ceci est positif, l'une avec Henri de Valois, seigneur de Blanrocher, capitaine, puis sergent-major au service de l'Empire ; l'autre avec Jacques de Lumay, seigneur de Rosée.

D'après les registres de la paroisse de la Chapelle, à Bruxelles, Jean de Launay fut baptisé le 18 mars 1624 et se maria, dans la même paroisse, avec Marie Broyart, le 22 janvier 1647. Il commença, à ce qu'il paraît, par être page du comte de Gomiécourt, puis il devint porte-enseigne et ensuite capitaine. Bientôt il entra dans la carrière héraldique en qualité de poursuivant d'armes du duché de Brabant, sans parvenir au grade de héraut, sa conduite suspecte y mettant obstacle. Il trouva moyen cependant de faire ajouter à son emploi celui de lieutenant-gruyer du Brabant (2).

A peine nommé à l'office de poursuivant d'armes, Jean de Launay fut dénoncé au conseil privé pour s'être fabriqué une généalogie et, ce qui semblerait démontrer encore qu'il devait jouir d'une protection puissante c'est, qu'actionné devant ce conseil pour ce fait et bien d'autres, comme de s'être arrogé la qualité de héraut, voir de roi d'armes, de chevalier de l'Ordre du Christ, de baron du Saint-Empire, de s'être fait appeler seigneur de Montigny et d'Asfelt, vicomte de Zélande, capitaine, etc. ; d'avoir délivré des certificats de noblesse à des gens qui n'y avaient aucun droit, il sortit de toutes ces difficultés sans encourir la moindre punition.

(1) C'est ainsi que l'on trouve dans un registre annoté sous le n° 296 (aux Archives de la chambre héraldique de Bruxelles) et portant pour titre : *Procès héraldiques*, des annotations concernant les frères de Launay, écrites par quelque héraut d'armes : « Nota : Leurs Généalogies, Adrien de Launay, vendeur de livres, au com-« pas d'or, à Rouan, celui-ci avait un frère, Pierre de Launay, serviteur d'un mar-« chand de vin au dit Rouan, lequel marchand estant venu à mourir, sa veuve Cathe-« rine Le Sueur, print en mariage, le susdit Pierre de Launay, dont ils procréerent « Pierre de Launay, père de Pierre-Albert, roy d'armes, et Jean de Launay son frère, « ces prétendus barons d'Empire. Ce Pierre de Launay, leur père, espousa Catarine « d'Ittre, procréée de Marguerite Bode, lavendière de son style (état) puis se maria « avec Remy Robiart, masson de son style. Voilà la vraie généalogie de ces grands « barons ».

(2) Officier qui était préposé à la conservation de la chasse du souverain et des biens des abbayes.

Vers 1665, les accusations prirent plus de consistance — était-ce l'effet de la lettre écrite en juin, par le roi Philippe IV au comte de Monterey? — mais ce ne fut qu'au mois d'août de l'année 1669, que Jean de Launay fut arrêté, pour être d'ailleurs relâché dès le mois de décembre suivant! Il resta encore à Bruxelles jusqu'au mois de janvier 1672, mais alors, averti probablement du danger qui le menaçait, ou se doutant que l'heure du châtiment était proche, il s'enfuit en Hollande. Il séjourna quelque temps à Amsterdam et à Leyde, où il continua à fabriquer de fausses généalogies et de faux titres.

Nous avons vu qu'il fut jugé par contumace et exécuté en effigie en 1673.

Ici se place un fait inouï! Peu après il se retira à Tournai, où bientôt il fut nommé roi d'armes de la Flandre, quoiqu'on ne pouvait pas ignorer la condamnation qu'il avait encourue en Brabant! Il y continua son métier de faussaire jusqu'au jour où l'avocat du roi au baillage de Tournai-Tournaisis, le poursuivit devant le tribunal, qui, l'ayant reconnu coupable, le condamna, par décret du 12 avril 1687, à faire amende honorable, en chemise, tête nue, une torche en main, et, cela fait, à avoir le poing coupé et à être banni à perpétuité des terres du roi de France.

Le condamné eut la malencontreuse idée d'en appeler de cette sentence au parlement de Tournai, qui mit l'appel à néant et le condamna (16 mai 1687) « d'estre mesné en la chambre dudict « baillyage par l'exécuteur de la haute justice, la corde au col, et « là nud-teste et à genoux, dire et déclarer que faussement et « malicieusement il a fabriqué les dites pièces falsifiées, dont il « se repent et en demande pardon à Dieu, au Roy et à la Justice, « et ordonne que lesdites pièces falsifiées seront lacherées, et les « sceaux mentionnés au procès rompus par l'exécuteur, en pré- « sence de l'accusé. Ce fait, condamne le dit accusé d'estre pendu « et estranglé jusques à ce que mort s'ensuive à une potence, qui, « pour cet effet, sera dressée sur la grande place de cette ville, etc.

Cet arrêt fut exécuté le 17 mai suivant, non pas à la lettre, car Jean de Launay fut étranglé dans sa prison, avant d'être porté sur l'échafaud (1).

(1) Dans un manuscrit conservé aux Archives du Royaume, à Bruxelles « Mémoire des exécutions faites à Tournai depuis 1308, on lit f° 116, à l'année 1687, que l'exé-

Au temps de sa grande splendeur Jean de Launay habitait à Bruxelles, rue du Pont-Neuf. Au-dessus de la porte il avait fait tailler un superbe blason aux armes écartelées d'Ittre et de Bourgogne pleines et sans brisures, adossé à l'ordre du Christ, avec un heaume sommé d'une couronne à hauts fleurons, portant en cimier, une hure de sanglier, tenant un rameau de chêne glandé. Comme tenants on voyait, à dextre, un sauvage, à senestre, un léopard. Le tout souligné de l'arrogante devise : *Malgré le temps et l'envie je maintiendrai de Launay* (1). « A l'intérieur de sa maison — dit « Galesloot — c'était bien autre chose. Sur une cheminée faite « en petits carreaux de Hollande, si communs autrefois dans nos « habitations, il avait fait peindre ses armes, écartelées cette fois « avec celles de Bretagne, de Bourgogne, d'Ittre, et je ne sais de « quelles autres. Les carreaux de vitre, les chaises, presque tous « les meubles étaient ornés de ces armoiries, et aux murs des « appartements pendaient les portraits des ducs de Bretagne et de « ses autres ancêtres ».

Nous n'avons aucun renseignement sur la bibliothèque que s'était constitué le personnage, mais il est évident qu'il ne laissa pas échapper une aussi belle occasion de faire étalage de ses armoiries. Aussi avait-il un ex-libris, gravé par Fred. Van Hoef, un artiste du XVIIe siècle, sur lequel nous avons peu de renseignements (2). Cette marque de possession est écartelée : *au 1 et 4 d'Ittre : de sinople au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or ; au 2 et 3 : contre-écartelé : au 1 et 4 de Bourgogne ancien ; au 2 et 3 de Bourgogne moderne ; avec, sur le tout, d'or au lion de sable, qui est Flandres. Sur le tout du tout : de Launay-Pontsal de Bretagne, qui est écartelé : au 1 et 4 d'argent au chevron engrêlé de sable (Launay) au 2 et 3 : d'hermine plein (Bretagne). Enfin, enté en pointe d'or à 3 lions de sable, qui est..... L'écu est adossé à l'ordre du Christ et surmonté d'une couronne de baron, au-dessus*

cution eut lieu devant le baillage et que son corps fut enterré aux Recollets. Van den Leene dans son *Théâtre de la noblesse*, astérisque 10, dit : « Jean de Launay, poursuivant d'armes, despuys, Roy d'armes du pays conquis, mort d'une suffocation à Tournay, le 17 mai 1687. »

(1) Dans les attestations officielles qu'il délivrait, il se servait d'un sceau aux mêmes armes.

(2) Frédéric van Hoef ou van Hove était élève de Frédéric Bouttats en 1643-1644 ; franc-maître de la corporation de Saint-Luc en 1650-1651. Il fut reçu le 13 octobre 1647, membre de la Sodalité des célibataires, à Anvers.

de laquelle se voyent 3 casques dont deux portent une couronne et le dernier un bourlet. Ces couronnes sont surmontées de leurs cimiers respectifs. A dextre : un lion d'argent issant pour Iltre ; au milieu : une hure de sanglier mise en pal, tenant un rameau de chêne glandé (de Launay) ; à senestre : un arbre de sinople, semé de fleurs de lis d'or, enfermé dans un vol de trois rangs, chaque rang composé de quatre plumes d'or et d'azur, celles d'azur chargées de fleurs de lis d'or (Bourgogne). Ces armoiries sont soutenues par un sauvage de carnation et par un léopard au naturel. Enfin, en-dessous on lit la devise : Malgré le temps et l'envie je maintiendrai de Launay, et l'inscription : Messire Jean baron de Launay et du St-Emp^re^, chevalier de l'ordre de Christo, Sr de Montigny et d'Asfelt, etc.

Ce bel ex-libris mesure exactement, p. g. s. g. H. 128 mm. L. 92 mm.

PIERRE ZAMAN

COMMIS DU DAELDER DU PAYS DE WAES ÉCHEVIN DE SAINT-NICOLAS (XVIIIe SIÈCLE)

Pierre Zaman, fils de Georges Zaman, sergent-major du pays de Waes, et de Cornélie van Horenbeke, naquit vers la fin du XVIIe siècle. Il fut annobli et créé chevalier du Saint-Empire, lui et tous ses descendants mâles, avec pouvoir d'ajouter à ses armes une couronne d'or au lieu de bourlet, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 17 avril 1722. Par autres lettres, du 26 octobre 1735, il obtint confirmation de noblesse avec rétroaction au 17 avril 1722. Il avait épousé Jacqueline van der Beke. Il était commis du daelder du pays des Waes et échevin de Saint-Nicolas.

Son ex-libris, gravé peu après 1722 par H. Bormans (1) est à ses armes : *écartelé, au 1 et 4 fascé d'argent et de gueules de six pièces, les fasces d'argent chargées de neuf mouchetures d'hermines de sable, la première de 4, la 2e de 3 et la 3e de 2 ; au 2 et 3, d'or au chevron de sable, accompagné de 3 roses de gueules. Le casque couronné d'or, comme il vient d'être dit avec en cimier*

(1) Nous ne savons rien de H. Bormans si ce n'est qu'en 1724 il gravait à Paris.

deux bustes de more, habillés d'argent et de gueules, tortillés de gueules et d'argent.

Fig. 12.

Cet ex-libris mesure exactement : p. g. s. g. (signature comprise). H. : 90 mm. L. : 70 mm.

UN SECOND EX-LIBRIS DE

JEAN-FRANÇOIS VAN DE VELDE

PRÉSIDENT DU GRAND COLLÈGE DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN 1743-1823

Dans notre première série de Bibliothèques et Ex-libris d'amateurs belges, etc. (1) nous disions que le baron de Reiffenberg

(1) Paru chez l'éditeur H. Daragon à Paris en 1906. Voyez notre article sur J. van de Velde, page 171.

décrit ainsi un second ex-libris du président : « une de ses vignet-
« tes représente la Religion entourée de livres, devant un coffre

Fig. 13.

« rempli de médailles. Elle s'appuie sur un cartouche où on lit :
« Initium sapientiae timor divini. spal (*sic*) 110, V, 9 ». Depuis lors nous avons trouvé un exemplaire de cette rare vignette.

Elle mesure p. g. s. g. L. : 50 mm. H. : 48 mm. (1).

MARIA DAMOISELLE DE WAUDRIPONT (Watripont) DIT DE CORDES (158.-16..)

L'ex-libris de belle et grandre allure qui fait l'objet de cet article, fut mis dans les livres que cette demoiselle donna de son vivant aux capucins d'Audenarde, comme nous le voyons par l'inscription latine qui veut dire en français : « Ce livre, entre plusieurs autres,
« a été donné, à l'usage des Frères Capucins d'Audenarde, par
« D. Maria (de) Wautripont. Elle se recommande pendant sa vie
« et après sa mort dans leurs prières ».

D'après son style cet ex-libris, ou plutôt ex-dono, appartient à

(1) Cet ex-libris de Van de Velde a été gravé d'après un vieil ex-libris flamand du XVIIe siècle, ayant appartenu selon toutes probabilités à une communauté de moines de Bruges. Pour toute différence il porte comme inscription le même verset en flamand : *De vreeze des Heere is de bron aller wijsheid. Psalm 110 vers 9* et sous la console : H. Maria-Stok-Oostenrijk. Le docteur Bouland, à Paris, en possède un exemplaire.

la fin du XVIe ou tout au commencement du XVIIe siècle. Il est dans tous les cas antérieur à l'année 1638 (2) et, à l'époque ou eût lieu

Fig. 14.

(2) On sait qu'avant cette année on ne marquait pas encore les émaux et les couleurs à l'aide de lignes et de points.

la donation, Maria de Wautripont était encore en vie, comme le prouve l'inscription.

Dans un ouvrage paru à Audenarde, en 1846 : *Audenaerdsche Mengelingen, etc. par Lod. van Lerberghe*, nous trouvons que Maria de Wautripont était la fille de Jonkheer Razo de Wautripont dit de Cordes, mort le 25 octobre 1587 et de Josine van der Meeren, enterrés tous les deux dans l'église de Ste-Walburge à Audenarde, et il cite une pièce, il s'agit d'un don entre vifs, par laquelle il appert que Maria vivait encore en 1610. La voici : « Jonckvrouwe « Maria van Waudripont Fa Jor. Raesse geeft bij *donatie inter* « *vivos en gifte metter waermer hand*, aen hare nichte Marie ende « Anna van Waudripont, dogter van Jor. Antone verscheyde « gedeelten van landgronden en renten nog in gemeen- « zaemheid synde tusschen haer Jor Gillis van der Meere ende « hoirs van Jor. Anthone Wadripont, 18 septembre 1610 » (1).

L'ex-libris qui nous occupe, nous montre dans un cartouche découpé dans le goût de l'époque, les armes des de Cordes : deux lions adossés, mais sans avoir les queues entrelacées (2). Par une cordelière un chérubin soutient ce cartouche, ce qui nous fait supposer que Marie de Watripont faisait partie de quelque communauté religieuse. Ce bel et rare ex-libris dont nous ne connaissons qu'un exemplaire, qui figure dans un livre appartenant au Musée Plantin, à Anvers, mesure exactement, jusqu'au filet enfermant la gravure et l'inscription : H. 144 mm. L. 88 mm. (3).

JEAN-BAPTISTE NIELES

AVOCAT ET ÉCHEVIN DE LA VILLE D'ANVERS (1710-1764)

Entre les noms des chefs-hommes (hoofdmans) princes et doyens de la Gilde de Saint-Luc, nous voyons figurer en 1752, Jonker-

(1) « Damoiselle Marie de Wautripont, fille de Georges Razo fait présent par dona- « tion *inter vivos*, de la main chaude, à ses nièces Marie et Anne de Wadripont, « filles de George Anthoine, de plusieurs parcelles de terres labourables, et des « rentes, qui sont encore en communauté entre elle, George Egide van der Meere « et les héritiers de George Anthoine Wadripont, 18 septembre 1610 ».

(2) Les armes de de Cordes sont d'or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, les queues entrelacées.

(3) F. Ludovisi Sotomayor in 1am. et 2am. D. Pauli ad Thimotheum, Paris, Michel Sonnius 1610 in-fo. Catalogué sous : B. 87.

Jean-Baptiste Nieles, J. U. L. avocat et échevin de la ville d'Anvers.

Jean-Baptiste Nieles, fils de Nicaise et de Jeanne van der Willigen, naquit à Anvers et fut baptisé dans l'église Notre-Dame, le 30 octobre 1710. Il épousa dans la même église, le 26 janvier 1755, Thérèse Wouters, et il mourut dans la paroisse de Saint-Georges, le 28 septembre 1764. Il demeurait dans la « Pandstraet » et fut enterré dans l'église Saint-Michel. Sa bibliothèque peu importante, elle ne se composait que de 352 n^os^ de livres presque

Fig. 15.

tous ouvrages de jurisprudence, explique la rareté relative de son ex-libris (1). Cette bibliothèque rapporta 1621 florins 14 sols.

(1) Catalogus Librorum Juridicorum Historicorum et Alicorum praenobilis ac Consultissimi Domini J. B. Nieles. Dum viveret juris ut licenciat nec non Hujus orbis Scabini, qui auctione publica vendentur pecunia cambiali in Domo *dicta den ouden Voethogenhof* in platea vulga de Gasthuys-Bemde.

Die 26 Martii et seq. 1765.

Antverpiae Typis Grangé civitatis typographi. In-8° de 35 pages, renseignant 352 n^os^ de livres.

Jean-Baptiste Nieles fut annobli avec confirmation de noblesse « pour autant qu'il en échoit » et reçut concession d'une couronne au lieu de bourlet par lettres du 11 juillet 1752. Son ex-libris, gravé peu de temps après son annoblissement, par L. Fruytiers, est à ses armes : d'azur au chef d'argent, chargé de vingt-trois hermines de sable : 8, 7 et 8. L'écu dans un cartouche rocaille est surmonté du casque et de la couronne concédée. En-dessous un listel porte l'inscription :

Ex bibliotheca. Praen. ac consult. D. : Jois : Bapt : Nieles. Antverp. Cet ex-libris mesure, p. g. s. g. H. : 82 mm. L. : 65 mm.

MATHIEU-FRANÇOIS DU BOIS

CONSEILLER DU CONSEIL DE FLANDRE (16..-1750)

Ce seigneur était le huitième enfant de Mathieu du Bois, avocat au Conseil de Flandre, mort le 3 juillet 1700 et de Jacqueline-Sabine Codde. Il naquit, à Gand, vers la fin du XVIIIe siècle, devint conseiller du Conseil de Flandre, mourut sans alliance, le 11 février 1750, et fut enterré dans l'église de Saint-Bavon à Gand. A ses funérailles furent peints les huit quartiers suivants :

1° Du Bois	5° Codde
2° Nivegheer	6° De Vos
3° Marre	7° Wymeersch
4° Du Bus	8° D'Hauwe-Redickhoven.

Mathieu-François du Bois portait : écartelé : au 1 et 4 d'azur, au chevron d'or accompagné de trois douloires d'argent contournées ; au 2 et 3 ; d'or à deux fasces et 3 merlettes en chef, le tout de sable (Wymeersch). Sur le tout du Bois ; d'or à l'arbre arraché de sinople (1).

L'ex-libris en tout conforme à cette description ne laisse aucun doute sur son propriétaire. Le cartouche richement ornementé qui renferme l'écu est surmonté du casque au bourlet d'or et de sinople avec, en cimier, un homme sauvage portant une massue sur

(1) Voyez : Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon*, Gand, 1772, pag. 471.

l'épaule. Sur une banderole on lit la devise : *Du Bois sans être sauvage.*

Fig. 16.

Ce bel ex-libris mesure exactement : p. g. s. q. H. : 117 mm. L. : 61 mm.

JEAN-EMMANUEL-JOSEPH VAN BOUCHOUT

Nous n'avons pu rien découvrir au sujet de ce bibliophile, si ce n'est le catalogue de ses livres, vendus le 15 septembre 1768,

ce qui nous fait supposer qu'il mourut en 1767 ou au commencement de cette même année 1768 (1).

Comme sa bibliothèque n'était composée que de 116 numéros de livres, son ex-libris est devenu fort rare. Ce dernier représente deux amours joufflus dans une bibliothèque ; l'un est assis sur un socle portant les initiales J. V. B., l'autre prend un livre sur l'un des rayons. Le tout est enfermé dans un cartouche très orne-

Fig. 17.

menté, et en dessous, on lit, sur une banderole : *Ex Bibliotheca Joannis van Bouchout.* Cette belle composition, imprimée en

(1) « Catalogue d'une très belle collection de livres délaissés par feu Monsieur Jean. « Emm. Joseph Van Bouchout, qui se vendront publiquement en argent de change « chez le Sr Hebrant à la sale (sic) des vieux arbâletriers, jeudi le 15 septembre 1768. « Ce catalogue se distribue moyennant deux liards pour les pauvres, chez Hubert « Bincken, libraire, rue dite Katte-Vest. In-8° de 30 pages et de 116 numéros de livres et de gravures, plus 52 paquets de musique, un clavecin, des violons, 2 flutes (Abecfluyten, une longue vue, un optique, cinq petits canons en métal, des armoires pour linge, etc.

Quelques beaux livres parmi lesquels : *Le grand théâtre du duché de Brabant,* par le Roy. La Haye, 1734, 3 vol. in-f°.

Le grand théâtre profane du duché de Brabant, par le même.

L'Erection des Terres et Seigneuries, etc., par le même. Leyde, 1699, in-f°.

Trophées sacrés et profanes du duché de Brabant, par Butkens, 1724, avec le supplément, 4 vol. in-f°.

Licht der Schilderkonst door Crispin de Pas, 1643, in-4°.

Het Gulden Kabinet, door de Bie, etc., in-4°, etc.

UNIVERSITA O. M. OTTAWA

rouge, est signée à droite : L. Fruytier sculpsit. La plus grande surface gravée en est de : H. : 62 mm. L. : 70 mm.

RENIER-HUBERT-GHISLAIN CHALON

NUMISMATE ET BIBLIOGRAPHE (1802-1889)

Ce bibliophile, grand amateur d'édition rares et de beaux et bons livres, naquit à Mons le 4 décembre 1802. Il était fils de Jacques Joachim (1767-1846) et de Catherine Belot (1767-1857) d'une ancienne famille d'Orfèvres montois. Reçu docteur en droit, à l'Université de Louvain, le 22 décembre 1824, il épousa, le 9 octobre de l'année suivante, Mademoiselle Victoire Taintenier, fille d'un avocat de Mons. Entré dans la carrière administrative, nous le voyons tour à tour receveur des contributions à Cuesmes, en 1827, puis à Mons, ensuite à Molenbeek-Saint-Jean, en 1838 ; et enfin à Bruxelles, en 1846. Il prit sa retraite en 1867, et se consacra dès lors entièrement à son médailler et à ses chères études bibliographiques. Il mourut à Ixelles, le 23 février 1889 (1).

Renier Chalon fut avant tout numismate. Ses deux grands ouvrages : *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, et *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, le prouvent, et constituent avec les 143 mémoires publiés dans la *Revue belge de numismatique* et plusieurs autres parus dans la *Revue numismatique française*, l'œuvre qui établit sa réputation et qui lui fait le plus d'honneur. Mais Renier Chalon était aussi bibliographe, et comme tel il donna de nombreux articles dans : *Les Archives du Nord* ; *Le Messager des Sciences* ; *Le Bibliophile belge*, etc. A côté de ces travaux savants, qui lui ouvrirent en 1859 les portes de l'Académie Royale de Belgique, il existe de Renier Chalon plusieurs œuvres badines ou facétieuses, qui lui créèrent des haines assez tenaces pour que sa notice académique ne parut que dix années après sa mort, et qu'elle fut méchante, en ce sens, qu'on passa rapidement sur l'œuvre scientifique pour s'appesentir sur les œuvres facétieuses.

(1) Le conseil communal de Mons a fait apposer une plaque commémorative sur la maison où il naquit et une rue d'Ixelles porte son nom.

Voici le titre de ses œuvres principales : *Prospectus de la réimpression des œuvres du docteur Cloetboom* (Guill-Geusse) — *Monographie des conques de Dinant, d'après les moules conservés depuis le* XIIe *siècle jusqu'à nos jours par Mons. le baron P. C. de Vorst, archéologue. Prospectus, Bruxelles, 1873, in-8°* — *Recueil de documents et mémoires relatifs à l'étude spéciale de boutons et fibules de l'antiquité, du moyen-âge et temps modernes, et des autres époques, publié par la Société nationale de boutonistique. Prospectus-spécimen, à Saint-Gilles, 1851, in-8°* — *De la vitesse relative et anaclastique de l'akmisie d'un corps solide en repos. Mémoire présenté à l'Académie petrélaionique et bimboraxale (section des sciences exactes) par. Heleno Cranir* (Anagramme de Renier Chalon) *de Mnos* (Mons) *en Argolide. A Morlanwelz imprimé par ordre de l'Académie, 1840, in-8°* (1). Nous ne pouvons omettre ici ce petit chef-d'œuvre de fantaisie et d'érudition bibliographique, cette spirituelle et savante mystification, parue en 1840, sous ce titre : *Catalogue d'une très riche mais peu nombreuse collection de livres provenant de la bibliothèque du comte J. N. A. de Fortsas. Mons. Hoyois 1840.* et. *Avis que la vente n'aura pas lieu. ibid. id. 1 feuillet* (2).

Renier Chalon avait les sociétés secrètes en horreur, aussi avait-

1) A titre de curiosité nous donnons ici la proclamation, devenue très rare, qu'il fit afficher sur les murs de Bruxelles, en 1851. Il y propose, afin de conserver les vieux principes et les mœurs antiques, d'élire seuls les citoyens essentiellement conservateurs et il s'écrie : *Nommons!!! A la chambre des représentants* : MM. : *D. C. D. Schayes, conservateur de la Porte de Hal et objets qui la renferment.*

L. V. O. Suys, conservateur des monuments et de la grille du Parc.

P. I. E. Higuet, conservateur des hypothèques.

D. P. C. Van Hasselt, conservateur de ses œuvres complètes et inspecteur de l'instruction primevère (Van Hasselt a écrit des poésies réunies sous le titre de « Primevères » .

K. C. Marchal, chevalier, conservateur de Bourgogne.

A. T. Jobart, conservateur des marques de fabrique et autres machines gouvernementales.

E. B. T. Namur, conservateur des Ana à la Bibliothèque Royale.

O. Q. P. Goethals, conservateur et restaurateur des titres de noblesse.

G. A. C de Gachard, conservateur des archives et des vieux parchemins de l'Etat.

Au Sénat, conservateur : Messire Robyns, conservateur émérite de sa propre collection.

N. B. Lundi 10 juin, à dix heures du matin, réunion préparatoire des électeurs conservateurs au Conservatoire.

(2) En 1857 parut : *Documents et particularités historiques sur le catalogue du comte de Fortsas*, Mons. Hoyois, 1857, in-8°.

il entouré son cachet particulier de cette devise : *Ni maçon, ni jésuite,* et imaginé avec quelques gais compagnons, la Société des Agathopèdes, grossière parodie des loges maçonniques. La ménagerie, ainsi s'appelait la loge établie à Bruxelles, avait des cages à Mons et à Namur, et portait dans son blason la significative devise : *Tout pour un canard.* Tous les membres honoraient « le cher ange » chanté par Monselet. Le costume des voraces, ainsi s'intitulaient les initiés, se composait d'un chapeau pointu de basane noire, d'un tabard de toile blanche avec un hausse-col de maroquin rouge portant en lettres d'or le nom imposé, et sur le dos le porc gaulois.

Un ruban de laine rouge laissait retomber sur la poitrine une ou plusieurs écailles d'huitre, selon les grades. Le collier du pourceau (le président) était formé de treize écailles d'huitre, et se terminait par un cochon d'argent. En l'absence du pourceau, le trône vacant était recouvert de ses insignes. Les Agathopèdes avaient un almanach, cocasse parodie du calendrier républicain. Pour eux l'ère moderne ou cycle commençait le 29 septembre 1846, et l'année était partagée en douze mois composés chacun de trente nuits. Les onze premières étaient réservées au repos. La douzième, nommée dodécador servait aux travaux de la Société, etc. Sa Transcendance le Pourceau, après avoir reçu l'initié, soumis à des épreuves extraordinaires, selon le rituel secret du 7 septembre 1846, lui conférait un nom d'animal que choisissait le chapitre. Renier Chalon était secrétaire de la ménagerie sous le nom de « Le Goupil, et comme tel chargé des rapports. C'est ainsi qu'après avoir résumé l'ouvrage de Gensse : « Que veut l'Europe », en séance du 19 avril 1848, il proposa de décerner à l'auteur « la « couronne glandaire que l'ordre des Agathopèdes n'accorde qu'à « de rares intervalles à des animaux qui par des œuvres con- « cassées sous le pilon du néologisme, ont ajouté un nouvel « embranchement à la route ardue de la science, en reculant pour « longtemps le jalon mobile de l'entendement (1) ».

On voit que Renier Chalon, tout en étant un homme fort érudit

(1) Les journaux du temps relatent l'admission d'Alexandre Dumas père, mais cet auteur, si prolixe d'ordinaire, n'en parle dans aucun de ses ouvrages. Serait-ce à cause du secret qu'il avait juré, ou bien le côté puéril de ce burlesque travestissement ne lui aurait-il plu que médiocrement?

et d'une haute intelligence aimait à rire à ses heures. C'est ce qui ressort surtout de la lecture du catalogue de sa riche bibliothèque, où les œuvres les plus sérieuses coudoient les compositions badines, facétieuses, voire même érotiques. Ce savant, à l'esprit gaulois et frondeur, devait forcément indisposer certains de ses graves collègues de l'Académie, et on comprend que ses saillies doivent lui avoir créé plus d'une animosité parmi les scribes officiels de l'époque.

Nous avons dit au commencement de cet article que Renier Chalon était surtout numismate. Comme tel son médailler était des plus remarquables. Une première partie (1640 numéros) en fut vendue les 14-15 et 16 novembre 1889, à la salle Larcier à Bruxelles. Les 18, 19, 20 et 21 suivants, on vendit à la même salle sa bibliothèque numismatique composée de 1251 numéros, et enfin, les 21 et 22 janvier 1890, on mit aux enchères, à l'hôtel Drouot, à Paris, la dernière partie de son médailler (504 numéros).

Sa bibliothèque fut vendue à Bruxelles, par le libraire De Man, le 20 octobre et jours suivants de l'année 1890. Ce catalogue, de format in-8°, de 314 pages relate 2455 numéros de livres, d'estampes, de dessins, d'autographes et de documents divers (1).

Nous y relevons entre autres raretés plusieurs beaux manuscrits sur velin, avec de belles enluminures, des éditions princeps de la plus grande rareté et des livres illustrés du XVIIIe et du XIXe siècle dont la nomenclature nous entraînerait trop loin. Nous ne pouvons cependant passer sous silence les numéros suivants :

N° 69. Chi sont les statuts ou constitution des pouvres sœurs des Béguïnages de Mons, manuscrit sur velin petit in-f° de 40 pages du XVe siècle, dans une curieuse reliure de l'époque.

N° 79. Guy de Bres. Confession de foi faite d'un commun accord par les fidèles qui conversent ès Pays-Bas, lesquels desirent vivre selon la pureté de l'Évangile. S. l. 1561, in-12. Édition originale excessivement rare.

N° 80. Guy de Bres. Le Baston de la foy chrétienne propre pour rembarrer les ennemis de l'Évangile. Imprimé à Lyon, 1562. Petit in-8°.

(1) Catalogue des livres rares et curieux composant la bibliothèque de feu M. Renier Chalon. Bruxelles, E. De Man, 1890.

N° 82. Idem. La Racine, source et fondement des anabaptistes vu et rebaptisez de nostre temps. Lyon, Abel Clemence, 1565, in-12.

N° 83. Guido de Bres. De Wortel, den Oorspronck ende het fundament der wederdooperen oft Herdooperen van onsen tyde. Amsterdam, 1589, in-12.

N° 111. Loix et coustumes du pays et conté de Namur, in-8°. Œuvre de toute rareté dont deux exemplaires seulement sont connus.

N° 570. Le Mirouer des pecheurs et pecheresses par Jean de Castel. S. l. n. d., in-8°, gothique de 60 feuilles, etc. Livre rarissime dont on ne connaît que l'exemplaire sur velin conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.

N° 1484. Estat de la maison du duc Charles de Bourgogne, par Olivier de la Marche. Manuscrit in-f° des plus précieux.

N° 1031. Une collection des plus complètes des ouvrages du comte J. de Saint-Genois, renfermant certains numéros uniques.

Fig. 18.

Renier Chalon était très lié avec Delmotte et Peignot dont on rencontre sous le n° 1032 la plupart des opuscules, etc.

Nous ajouterons pour ceux que la chose intéresse que Renier Chalon était président ou membre d'une dizaine de Sociétés savantes, et titulaire de plusieurs ordres du pays et de l'étranger.

Son ex-libris qui fut gravé par Schavye, le célèbre relieur, nous montre, en imitation de certaines monnaies hennuyères des XIIIe et XIVe siècle, à l'avers : son monogramme dans une rosace à quatre lobes, entourée d'un anneau chargé de douze petits cercles, renfermant chacun un livre ouvert ; au revers : la croix anglée de quatre croissants, renfermée dans un anneau portant en lettres gothiques : *Liber cum Libris* et en exergue : *Bibliothèque de Renier Chalon.*

Fig. 21.

Un mince filet enferme le tout. Cette vignette mesure exactement jusqu'au filet extérieur : L. 84 mm. H. 53 mm. (1).

ROBERTUS SANDERUS

DOCTOR MEDICUS ET ASTROLOGUE (XVIe SIÈCLE)

UN EX-LIBRIS ANONYME DE LA FAMILLE SANDERUS

En 1911 parut à Paris, sous la signature du docteur Eugène Olivier, un article des plus intéressants sur un vieil ex-libris de

Fig. 19.

meester Robrecht Sanders, docteur in medecinen, residerende te Gent op den Poldere by den Sandberg ». Cet ex-libris fut détaché

(1) La plupart des détails qui ont servi à composer cet article nous ont été obligeamment fournis par M. Renier Chalon, ingénieur à Bruxelles, petit-neveu du bibliophile de ce nom et seul descendant mâle de la famille. Nous lui en offrons ici tous nos remerciements.

d'un traité de médecine portant sa signature « *Sum Roberti Sanderii medici* », et annoté de sa main (1). La vignette nous montre le maistre-myre coiffé du bonnet doctoral, en robe longue fourrée, tenant de la dextre un rouleau de papier. A sa droite une banderole porte l'inscription : *Robertus Sanderius. Doctor Medicus Aetatis 38*. En haut, à gauche se voient les armes de Sanders : *d'or à 3 trèfles de sinople*, écartelées probablement de celles de Sersanders : *de gueules au croissant d'argent*. En cimier : un buste d'homme sauvage couronné de lierre (2). Tout en bas la devise écourtée : *Virtute*. Les mesures exactes de ce bel ex-libris-portrait sont, filet compris : H.... L....

Dans aucun dictionnaire historique, dans aucune généalogie, il n'est fait mention de Robert Sanders et, jusqu'à présent on n'a retrouvé, portant son nom, qu'un almanach, pièce absolument unique, destinée à être fixée au mur, et faisant partie d'une collection particulière. (3)

En voici le titre exact : *Almanach ende Pronosticatie van den jare ons Heeren MCCCCC ende LXVII..... ghecalculeert door meester Robrecht Sanders, Docteur in medecinen, residerende te Ghent op den Poldere by den Sandberg*. C'est-à-dire : *Almanach et Pronostication de l'an de notre Seigneur 1567, calculé par maître Robert Sanders, docteur en médecine, demeurant à Gand, rue du Polder, près du Sablon*. Cet almanach porte les mêmes armoiries que l'ex-libris. L'homme sauvage est mieux dessiné, la couronne de lierre y est plus détaillée, mais il est aussi sans massue. La devise s'y lit en entier : *Virtute duce*. Cet almanach nous fait connaître le docteur comme un adepte de l'art d'astrologie. Il est probable encore qu'il était grand tireur d'horoscopes, au fait des mystères de la chiromancie, géomantie, métapomanie et, comme dit Rabelais, *d'aultres de pareille farine*.

La famille Sanders, même sans faire mention du Chanoine An-

(1) Aloisii Mundellae Brixiani, clarissimi italia medici et philosophi, dialogi, Medicinales decem, nunc primum inlucem editi, etc. Tiguri apud Froschoverum. Mense Octobri. Anno MDLI.

(2) D'après Merghelynek, dans son *Recueil de généalogies inédites de Flandre*, les Sanders, famille connue depuis le 12e siècle, portèrent d'abord : *d'or au lion armé et lampassé d'azur*. Plus tard : écartelé au 1 et 4 comme ci-dessus ; au 2 et 3 : *d'or à 3 trèfles de sinople*. Enfin l'écu aux 3 trèfles. Cimier : un homme sauvage couronné de lierre et portant une massue.

(3) Cette pièce a été retrouvée par Monsieur Bergmans, de Gand.

toine Sanderus, d'après le baron de St-Genois « l'historiographe belge le plus fécond, le plus savant, que notre pays ait produit » — compte parmi ses membres des hommes remarquables. Elle est des plus anciennes du pays et connue dans les annales d'Anvers dès l'an 1297, époque à laquelle un certain Jean Sanders tenait un fief à Schelle, *in den Haghelsteen* (marquisat d'Anvers).

D'autres, comme Jean et Gilles Sanders sont comptés parmi les principaux architectes et entrepreneurs du XIVe et du XVe siècle, à Anvers. On sait que Gilles construisit une grande partie des maisons du rempart du Lombard, appelé primitivement « *Gilles Sanders vest* », et que la porte y attenante fut nommée « *Sanders Gat* ». Le passage qui conduisait à cette porte s'appelle encore aujourd'hui rue Sanders. Il était seigneur du château de Cleydaele à Hemixem, et il possédait plusieurs briquetteries, sur ses terres aux environs d'Anvers. Un autre Jean Sanders est cité dans le *Septem tribus* (1) comme écoutète d'Anvers et marquis du pays de Ryen, en 1434. Mais pour nous, la généalogie des Sanders est surtout intéressante à partir de Jean Sanders, grand-père du célèbre historiographe. Jean Sanders, fils de Jean et de Madeleine Talboom, naquit à Gand vers le commencement du XVIe siècle et y mourut le 10 mai 1563. Après la mort de sa femme, il fut pourvu, par le prévôt Luc Munich, d'une prébende à l'église de Saint-Bavon, à Gand, dont il prit possession le 16 avril 1563 (2). Il était médecin-consultant de Charles-Quint, et laissa en manuscrit : *Methodus curandarum aegritudinem*. (3)

En comparant certaines dates, celle de 1563 qui est l'année de la mort de Jean Sanders, celle de 1551, année où parut le livre d'où fut détaché l'ex-libris de Robert Sanders — ce dernier avait alors trente-huit ans — on arrive à la conclusion très probable que Robert Sanderus était un frère de Jean, le médecin consultant de Charles-Quint. Sa qualité de médecin vient encore renforcer cette probabilité. Robert Sanders serait donc l'oncle de Lievin Sanders,

(1) Nobilitas sive Septem Tribus patricae Autverpiensis. Anno domini 1689. p. 34.

(2) Histoire Chronologique des Evêques et Chapitres de Saint-Bavon par E. Hellin. Gand, 1772. pag. 293.

(3) Ce manuscrit faisait partie de la bibliothèque du célèbre chanoine Antoine Sanderus.

père d'Antoine Sanderus, l'historiographe, et le grand-oncle de ce dernier (1).

Nous possédons un petit ex-libris d'un membre de la famille Sanders, que, malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier jusqu'à ce jour. C'est une vignette aux armes de Sanders, gravé par C. Wauters, graveur gantois, portant en cimier une rose, et comme devise : *Quartum spero* (2). Nous croyons que c'est un ex-libris de dame, datant de la dernière moitié du XVIIIe siècle. Il mesure p. g. s. q. H : 32^mm. L : 35^mm.

UN SECOND EX-LIBRIS DE

CORNEILLE-FRANÇOIS NELIS

DERNIER ÉVÊQUE D'ANVERS (1736-1798)

Depuis que nous publiâmes, en 1906, la première série de nos *Bibliothèques et Ex-libris d'amateurs belges*, nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur le second ex-libris de l'évêque Nelis décrit dès 1845 dans le *Bibliophile belge*, par M. de Reiffenberg. Cet ex-libris, destiné pour in folios et in-4°, est d'une insigne rareté. Il est aux armes du titulaire : *d'or à deux coqs hardis*. Cet écu se trouve dans un cartouche richement orné et fleuri, adossé à la crosse pastorale et surmonté du chapeau d'évêque. En dessous on voit un listel avec la devise : *Ne lis, Pas de querelle*. Le tout entouré d'un double filet. Cette marque mesure exactement depuis le filet extérieur : H : 1 86^mm L : 150^mm. Nous disions dans notre étude sur l'évêque Nelis, parue en 1906 (3) que sa bibliothèque considérable et

(1) Liévin Sanders, docteur en médecine, fils de Jean Sanders, naquit à Gand en 1561. Il fut promu docteur en médecine à Boulogne, et se fixa à Anvers où il donna, en 1584, un traité intitulé : *De Epidemica lue cavenda curandaque*. Il avait aussi écrit au profit des pauvres un petit livre en flamand, traitant des diverses maladies et de la manière de les guérir soi-même. On ne sait s'il a jamais été imprimé. Lièvin Sanders s'était marié deux fois : 1° avec Van Nieuwlandt 2° avec Marie de Keyser, qui fut la mère d'Antoine Sanderus.

2 Devise personnelle cachant on ne sait quelle désillusion.

(4) Voyez : Bibliothèques et Ex-libris d'amateurs belges aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. H. Daragon, éditeur, Paris, 1906.

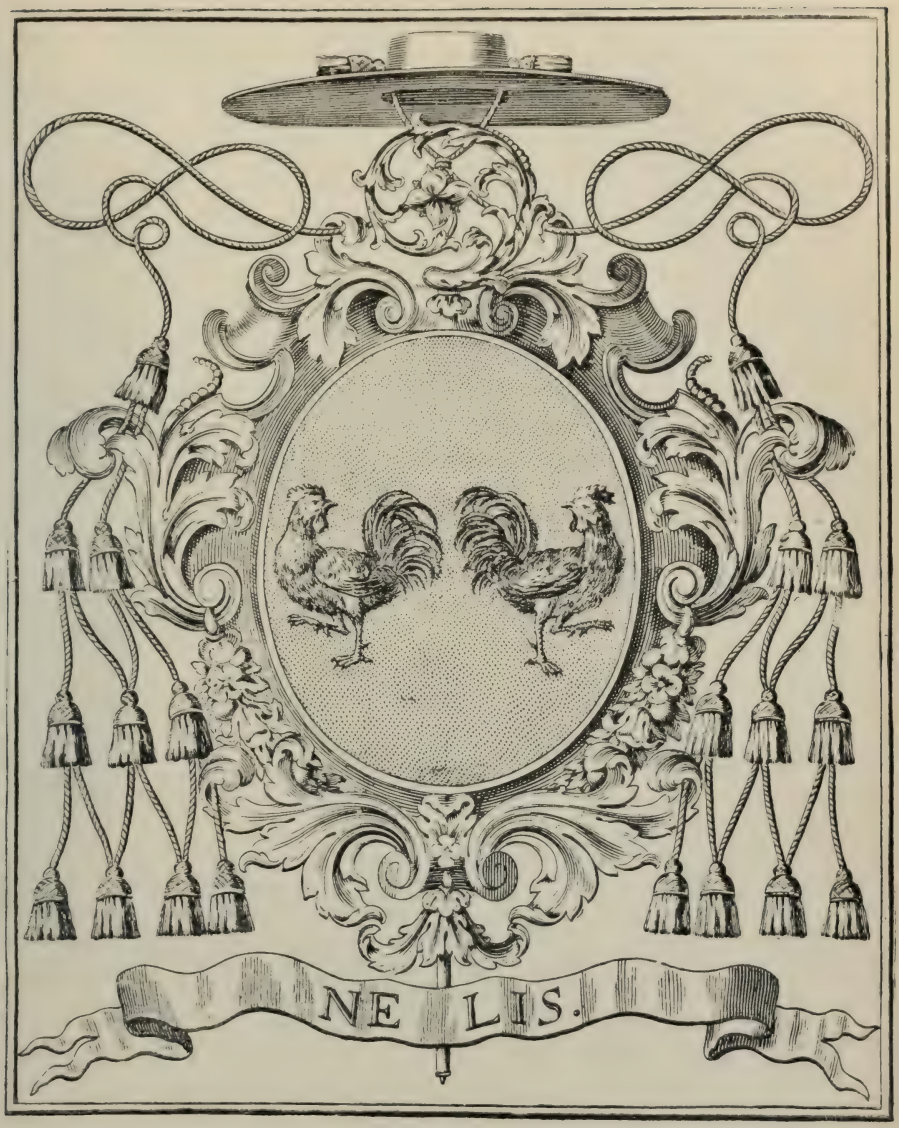

Fig. 20.

précieuse sous plus d'un rapport fut dispersée d'une manière déplorable dans différentes ventes successives et anonymes qui eurent lieu à Anvers, en 1805, 1806 et 1808; à Malines, en 1812, et qu'enfin une partie en fut vendue en Hollande, vers la même époque. En 1805 il y eut deux ventes. Voici le titre du catalogue de la seconde : *Catalogue d'une belle et nombreuse collection de livres en tout genre (sic) et Facultés, parmi lesquels quantité de prix, de curieux, de rares et de singuliers dont la vente se fera Lundi 27 mai 1805. 7 prairial an XIII et jours suivants, à la salle de la vieille arbalète, chez E. van Dyck, près l'endroit du Gasthuys-bemde. Ce catalogue se distribue à Anvers chez Hubert Bincken, Imprimeur-libraire, rue du Katte vest.* In-8° de 166 pages et 2043 n°. D'après une note de F. Verachter, alors archiviste et bibliothécaire de la ville, les 2043 n° de ce catalogue rapportèrent 10147 francs

Le premier catalogue des ventes faites en 1806, également annoté par F. Verachter, se trouve devant nous. Il relate, en 186 pages, 2283 n°s et nous apprend que cette vente eut lieu le lundi 21 avril 1806 et jours suivants. Les 52 premières pages, contenant 747 n°s, semblent seules décrire des livres de Nelis. Depuis la page 52, commencent des appendices, dont le premier, 534 n°s, représente la bibliothèque délaissée par A. Dirix (1743-1805) (1).

PIERRE-EUGÈNE-ALOYS RUBENS

CONNU SOUS LE NOM DE GÉRARD RUBENS

XXXIIIe ABBÉ DE L'ABBAYE DE SAINT-BERNARD

1674-1736

Ce prélat naquit à Bruxelles et fut baptisé dans l'église de l'abbaye de Coudenbergh le 4 avril 1674. Il n'avait que six ans quand il perdit ses parents. Son oncle, Eugène Rubens, curé de Oudenbosch (Hollande) le recueillit chez lui et fut nommé son tuteur, avec, comme co-tuteurs (Overmomboiren), et ceci seul démontre sa parenté avec Pierre-Paul Rubens : 1° Philippe van Parys, comme mari et tuteur naturel de Claire-Eugénie Rubens, sa femme, qui comme l'on sait est la seconde fille de Pierre-Paul,

(1) Voyez dans le même ouvrage l'article : A. Dirix, page 67.

née à Anvers le 18 janvier 1632, décédée dans la même ville le 24 mars 1689; 2° Don Juan vicomte de Alvaredo y Bracamonte, comme mari et tuteur naturel de Claire-Pétronelle Rubens, troisième fille d'Albert Rubens, fils aîné de Pierre-Paul.

Il n'est pas étonnant que Pierre-Eugène, élevé auprès du curé son oncle qui desservait une cure ressortissante de l'abbaye de Saint-Bernard, et qui lui-même y avait été religieux, se sentit attiré vers la carrière religieuse et, tout jeune encore, formât des vœux pour être admis un jour dans la célèbre abbaye.

Après de brillantes études il prononça ses vœux et reçut la prêtrise le 24 mai 1698. Il se consacra ensuite pendant seize années à la théologie (theologiae lector) devint curé de Gastel et enfin, en 1722, abbé de Saint-Bernard. Les lettres-patentes de cette nomination sont datées du 16 août de la même année.

Une année qui fait époque dans la vie du célèbre prélat, amateur de fastueux et de beaux livres fut l'année 1734, en laquelle année fut inaugurée la nouvelle bibliothèque. Les documents nous manquent à ce sujet, mais il est probable qu'il avait pris à sa charge une grande partie des frais tant du bâtiment que de l'aménagement, comme il était entré dans les frais du grand autel de saint Bernard, près duquel il fut enterré (1).

(1) Cet autel se trouve maintenant dans le chœur de l'église Saint André à Anvers, où il fut placé en 1807. D'après une communication du père B. Van Doninck, qui a consulté les pièces authentiques conservées à l'abbaye de Saint Bernard à Bornhem, cet autel exécuté en 1725-1728, par G. Kerrickx, a coûté 27000 florins argent courant. Lors d'une vente de biens immobiliers nationaux, un certain George Pallandi, d'Aix-la-Chapelle, acheta cet autel et le revendit, le 10 brumaire de l'an XII (2 octobre 1803) au général français Lapalière, qui, à son tour le céda à l'église saint André pour une somme de 200 louis d'or ou 4.740 fr. 74 centimes. L'acte de vente est du 27 mai 1805 (7 pralrial an XIII). Plus tard les marguilliers payèrent encore 374 francs pour les degrés devant l'autel. L'autel, tel qu'on le voit maintenant dans l'église Saint André, coûta à cette église, placement compris, la somme de 12.000 florins.

Voici l'épitaphe de Gérard Rubens :

Sous ses armes :
In pace et equitate.
D. O. M.
Rdi Adm. ac amplissimi Domini
D. Gérard Rubens.
Monrii hujus abbatis XXXIII.
Qui prestans hoc altare
Cum sanctuare Deo erigens.
Chorum pavimentum.

Les livres qui composaient cette bibliothèque et pour lesquels, ceci s'entend des in-folios, il s'était fait graver le bel ex-libris qui accompagne cet article, lui appartenaient en toute propriété. C'était, d'après Bouvaert, qui fut pendant trente-trois ans bibliothécaire de l'abbaye, une collection des plus remarquables, d'une sélection rare et d'une richesse inouïe. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Bibliothecam exquisibissimus libris lectionis ama-« tor ornavit, opera undequaque bene multa comparans novissi-« mas praesertim S. S. P. P. editiones, vetustas non respuens (1) ».

Gérard Rubens dont on conserve le portrait à l'abbaye de Saint Bernard, à Bornhem, mourut le 21 janvier 1736.

Son ex-libris, pièce de toute beauté, destiné pour in-folios et in-quartos est aux armes de la famille Rubens. C'est une gravure à claire-voie, sans nom de graveur, montrant les armoiries susdites — les mêmes que celles de Pierre-Paul Rubens, à l'exception du franc-quartier de gueules au léopard d'or — dans un cartouche surmonté de la mitre, flanqué de deux crosses abbatiales et enjolivé de deux branches d'olivier, avec en dessous un listel avec la devise : *In pace et equitate.* Ce bel ex-libris mesure exactement, plus grande surface gravée : H. 180^{mm}. L. 162^{mm}.

Nous avons parlé de la parenté du prélat avec l'illustre Pierre-Paul Rubens. D'après certaines indications trouvées dans des contrats de vente, que le père B. Van Doninck, bibliothécaire de l'abbaye de Bornhem, a bien voulu nous communiquer, et grâce à des notes généalogiques provenant de la collection Moons-Van der Straelen, aujourd'hui au musée Plantin, que M. le Conservateur Jean Denucé a aimablement mises à notre disposition, nous avons pû reconstituer l'ascendance de Gérard Rubens, dans le tableau ci-contre.

Libris bibliothecam adornans
etiam sibi posterisq. prosulib
Monumentum aedicavit
Nigro primus tumulatum tenet
obiit 21 jan. 1736 Eat : 62
Regiminis in pace et equitate 14.
Cui et apprecamini ut aeterna
R. I. P.

(1) Amateur d'une collection de livres des plus exquis, il orna prfncipalement sa bibliothèque d'œuvres remarquables, parmi lesquelles on distinguait les nouvellés et les anciennes éditions des S. S. P. P.

ALOYS RUBENS[1]	PIERRE RUBENS	PIERRE RUBENS	BARTHOLOMÉ RUBENS	PIERRE RUBENS
— Père de l'abbé GÉRARD qui fut baptisé le 21 janvier 1636 et qui épousa Anna DECKERS, était fils de :	qui était avocat J. U. L. et premier juge de S. M. à Anvers. Il naquit en cette ville et fut baptisé le 18 novembre 1597. Il se maria, à l'église Saint-Jacques, le 3 novembre 1622 avec damoiselle Christine DE ZOETE et mourut le 25 juillet 1647. Il était fils de :	qui était notaire et clerc du Secrétariat de la ville d'Anvers. Il se maria, à la Cathédrale le 26 décembre 1592 avec Sibila WALEVYNS, et mourut le 30 septembre 1636. Il était fils de :	qui était notaire à Anvers. Il se maria : 1° avec Marguerite van ROYEN (mère du précédent ; 2° avec Mathyske de ROOVERE. Il était fils de :	notaire à Anvers, frère de Bartholomé RUBENS, droguiste et pharmacien à Anvers, et grand-père de Pierre-Paul RUBENS.

1. Jacques-Bernard Rubens, un frère d'Aloys entra en religion sous le nom d'Eugène Rubens et devint curé à Oudenbosch (Hollande). Il fut nommé tuteur de Pierre-Eugène-Aloys. Il naquit le 14 mars 1646 et mourut le 21 mars 1704).

Pierre Rubens ainsi que nous le voyons dans ce tableau était selon toutes probabilités un frère du droguiste Bartholomé Rubens, le grand-père de l'illustre peintre flamand. Cela ressort entre autres du testament que firent, en 1562, Jean Rubens et Marie Pypelinckx (voyez P. P. Rubens par P. Génard, page 279), et de ce fait que ce fut chez ce même notaire « qui était de ses proches parents (bloedverwant) que Maria Pypelinckx alla déposer son testament, le 9 janvier 1607. (Génard, page 376). Nous la voyons aussi, le 6 février 1608, être marraine de Maria Backx le septième enfant de Suzanne Rubens, fille de Bartholomé et sœur du notaire susdit (1).

(1) « Marie Backx ged. : 6 februari 1608 ; susc. : Anthonis Van de Velde, Mayke « Pypelinckx Wwe wylen M. Jean Rubens. »

« *Marie Backx baptisée le 6 février 1608 ; parrains : Antoine Van de Velde, Marie « Pypelinckx veuve de feu maître Jean Rubens.* »

Parmi les pièces citées plus haut, qui se trouvent au Musée Plantin et dont quelques-unes nous semblent être de la main de Jean-Baptiste Van der Straelen, nous relevons les deux suivantes :

1° In secula Petrus Eugenius Aloysius.

« Gerardus Rubens bruxell. s. th. Professor et Pastor in Gastel. bapt. in Coudenberg 4 aprilis 1674. f. Aloysii et Maria Anna Deckers nepos consultiss. D. Petri « Rubens J. U. L. et avocate Antverpiae et Dla Christina de Zœte, ab nepos Petri « Rubens, notarii Antv. et Dla Sibtlla Walewyns, erat de Familia D. Petri Pauli Rubens « Pictoris Antv. famosissimi ».

« *Séculièrement Pierre Eugène Rubens.*

« *Gérard Rubens de Bruxelles, professeur de théologie et curé à Gastel, baptisé à « Condenbergh, le 4 avril 1674, fils de Aloys et de Marie-Anne Deckers petit-fils du « sage conseiller que fut Pierre Rubens. J. U. L. et avocat à Anvers, et de Damoiselle « Christina de Zoete, arrière petit-fils de Pierre Rubens, notaire à Anvers, et de « Damoiselle Sibille Walewyns était de la famille de Pierre-Paul Rubens, fameux « peintre d'Anvers.* »

2° La seconde pièce, elle semble dater comme la précédente des années 1820-1825, est une attestation donnée à Van der Straelen par les descendants d'Aloys Rubens et signée par eux. La voici :

« De descendenten van Aloysius Rubens en van Maria Deckers als er meer kinde- « ven geweest zyn als Petrus Eugenius Aloysius Rubens waervan meter (is) geweest « Christina de Zoete of Zoeter, vermynen dat den vader van den prelaet van sint « Bernaerts was den geseyden Aloysius.

« Den Geseyden Aloysius heeft eenen broeder gehad genaamt Jacobus Bernardus « Rubens, pastoor en landdeken overleden in den Oudenbosch.

(Onderteekend).

« Walewyns.

« Van Diependael.

« Muytina Van Diependael. »

« Les descendants d'Aloys Rubens et de Marie Deckars car il y a eu d'autres enfants

Le notaire Pierre Rubens portait les armes de la famille Rubens comme les ont portées Jean Rubens, le père de Pierre-Paul, et les frères de celui-ci, avec en cimier, au lieu de la fleur de lis, le cor de chasse de l'écu. On peut voir ces armoiries sur trois colonnettes en cuivre, dans l'église de saint Jacques, à Anvers. Elles portent les inscriptions suivantes : Petrus Ruebens (sic) J. C^{tus} A^{o} 1626; Mr Peeter Rubens notaris A^{o} 1627; Petrus Ruebens J. C^{tus}$_{s}$ L. M. P. 1629.

CHARLES BONAVENTURE, Comte Van DER NOOT

BARON DE MARES, SEIGNEUR DE SCHOONHOVEN ET PETRAIN

CONSEILLER AU CONSEIL DE BRABANT (1684-1761)

Charles Bonaventure comte van der Noot, qui forma la branche des comtes van der Noot, naquit le 14 juillet 1684. Il était le troisième fils de Roger Wauthier et de dame Anne-Louise van der Gracht. Il fut d'abord échevin de Bruxelles en 1707, 1708, 1709, 1710 et 1712; puis conseiller au Conseil de Brabant, par lettres patentes du 9 mars 1713. Il obtint le titre de comte par lettres de l'empereur Charles VI, du 16 mai 1716, et il fut admis à l'état noble du Brabant en 1724.

Le 26 décembre 1739, il fut pourvu de la charge du grand bailli de Nivelles et du roman-pays de Brabant. Le 26 avril 1740, il fut chambellan de S. M. I. et C., et, en 1744, il devint Conseiller d'État d'épée au gouvernement des Pays-Bas autrichiens.

Ce seigneur mourut le 21 janvier 1761, ayant épousé, le

« que Pierre-Eugène Aloys Rubens, duquel a été marraine Christine de Zoete ou « Zoeters, croient que le père du prélat de Saint-Bernard, était le dit Aloys ».

« Ledit Aloys a eu un frère nommé Jacques-Bernard Rubens, curé et doyen, décédé « à Oudenbosch. »

Signé :

« Walewyns.

« Van Diependael.

« Muytina Van Diependael. »

29 mars 1728, Catherine-Philippine de Waes, chanoinesse de Mons, morte le 19 mai 1765.

L'ex-libris de Charles van der Noot est à ses armes : *d'or à cinq coquilles de sables posées en croix*. L'écu, surmonté d'une couronne assez fantaisiste, mise là comme couronne baroniale, est tenu par deux lions d'or. En dessous se voit une inscription

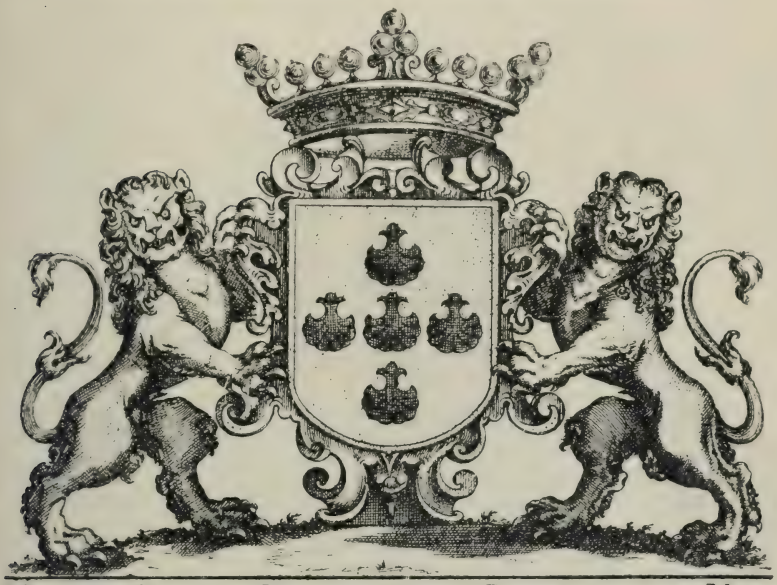

MESSIRE CHARLES BONAVENTURE COMTE VANDER NOOT Baron de Schoonhoven et de Mares &c. Conseiller de sa MA.te Imp.le Et Cath.e au souverain Conseil de Brabant par patante du 9. mars 1723. Reçu aux Etats nobles de brabant, fils de Messire Rogier Wouthier, en son vivant Baron de Carloo &c. et deputez ordinaire au dit corps de la noblesse des Etats de brabant, et de Dame Anne Louyse vander Gracht née Baronne de Vrempde et d'Olmen &c.

J. Rousseau Sculp. Brux. 1723

Fig. 22.

relatant la plupart des indications données ci-dessus. Cette belle composition, gravée par J. Harrewyn en 1743, mesure exactement p. g. s. g, (avec la signature) H : 158 mm. L. 131 mm.

LIDUINE-MARIE-AGNÉS VAN DER NATH

(ABBESSE DE ROOSENDAEL, PRÈS DE MALINES (16..-1742)

ou ISABELLE VAN DER NATH

ABBESSE DE NAZARETH, PRÈS DE LIERRE (1689-1767)

Le superbe ex-libris que nous publions à cette page a appartenu à l'une de ces deux abbesses, filles toutes deux de Jacques-Louis, comte van der Nath, seigneur de Schagen et d'Engen, chambellan de l'électeur de Bavière ; et de Marie-Hubertine van de Velde.

Liduine était l'aînée des deux sœurs. Dès l'an 1725 elle était abbesse de Roosendael près de Malines. Elle mourut en 1742.

Isabelle naquit en 1689, entra en religion comme sa sœur, et devint abbesse de Nazareth, près de Lierre. Elle mourut le 20 octobre 1767, âgée de 78 ans.

L'ex-libris, destiné pour in-fol. et in-4° représente les armes des comtes van der Nath, dans un cartouche de style Louis XV : *écartelé, au 1 et 4 d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperons du même; au 2 et 3 émanché d'or et de gueules de dix pièces ; sur le tout de l'Empire, qui est d'or à l'aigle éployée de sable.* Sous l'écu se déroule un listel avec la devise : *En Dieu est mon espoir*, et, soutenant le tout, deux lions une patte posée sur une volute terminent la composition. Ces lions sont mis là pour remplacer les supports ordinaires des armoiries des van der Nath. L'écu est sommé d'une couronne à cinq fleurons d'or, enrichie de pierreries et entresemée de perles. Derrière cette couronne on voit la crosse abbatiale, agrémentée d'un drapelet flottant, comme marque de dignité de l'abbesse. Cette belle composition est signée : H. F. Diamaer (1), et mesure exactement p. g. s. g. : H. 179 mm. L. 142 mm.

(1) Henri-François-Foulques Diamaer, naquit à Anvers le 30 avril 1685. Il devint élève de Jean Goossens en 1701-1702 et fut reçu maître dans la corporation de saint Luc en 1710-1711. Nous ignorons la date de sa mort.

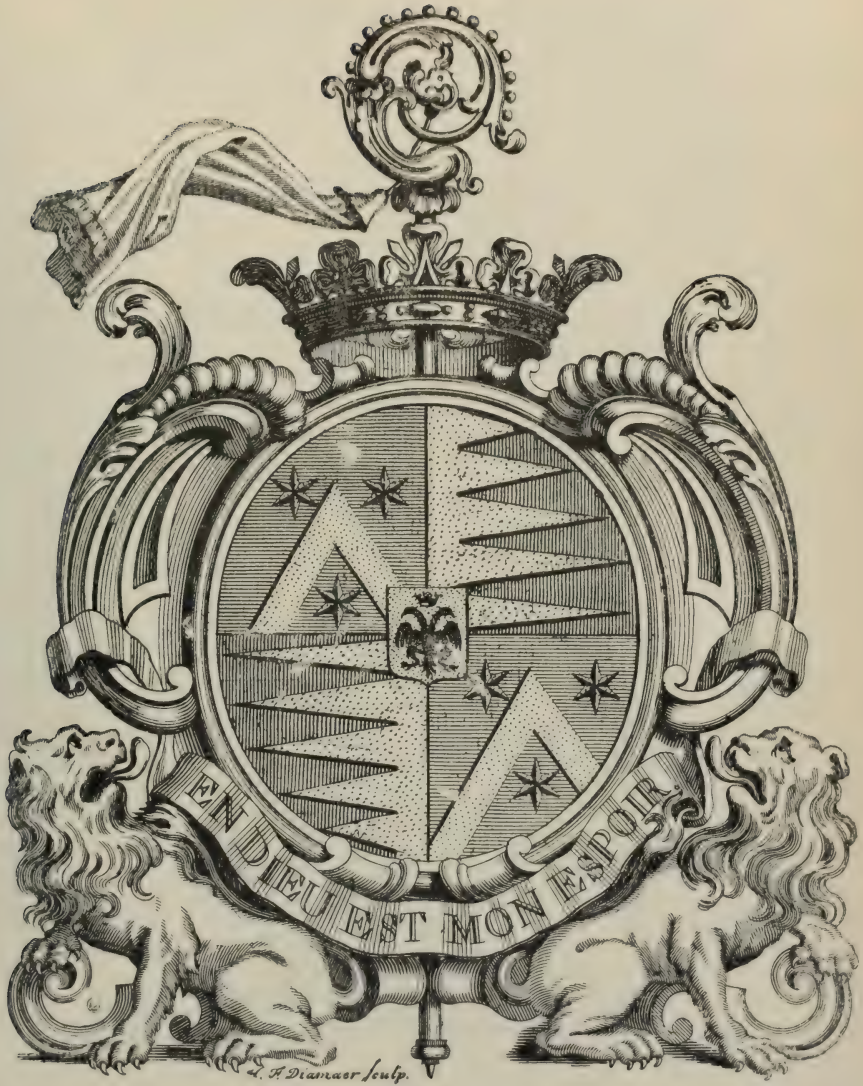

Fig. 23.

JACQUES ROELANTS

MAITRE DES POSTES A ANVERS XVIIe SIÈCLE)

Jacques Roelants, directeur ou maître des postes à Anvers, eut de sa femme, Marie-Anne van der Goes, Jacques Roelants qui succéda à la charge de son père et qui fut aussi conseiller et commis des domaines et finances du roi, au quartier d'Anvers. Il avait épousé une dame de Ruyssehen.

Jacques Roelants fut armé et créé chevalier, par lettres patentes du 10 mai 1675 et obtint comme supports, un griffon à dextre et un lion à senestre ainsi qu'une couronne d'or, au lieu de bourlet.

L'ex-libris ou plutôt ex-dono du maître des postes est antérieur à l'année 1675. Il est probable qu'à l'occasion de son nouvel annoblissement, il obtint de nouvelles armes et que celles représentées ici, *d'azur, au sautoir endenté et fleuronné, à la bordure engrêlée d'argent*, furent changées en un écu de sable au sautoir endenté d'or, comme tous les armoriaux consultés décrivent les armes de Roelants (1).

Son ex-libris ou ex-dono est de toute beauté.

Devant une niche, entre deux colonnes, sur les soubassements desquelles on voit de chaque côté un caducée, est suspendu un manteau richement ornementé de rinceaux et de fleurs, sur lequel se détachent les armoiries décrites plus haut, entourées de leurs lambrequins et surmontées du casque avec son bourlet, portant en cimier, un griffon d'or. Cette belle composition mesure exactement : H. 145 mm. L. 187 mm.

En dessous on lit en belle écriture de l'époque :

Ex dono miredum
Amplissimi et nobilissimi Domini
D. Jacobi Roelans
Equitis.
Et magni consili senatoris.
Ac vice Praisidis.

(1) Comme depnis 1638 on avait commencé à noter les émaux, nous devons admettre que l'artiste qui a exécuté ces armoiries ne devait pas ignorer la manière conventionnelle de rendre graphiquement les émaux et les métaux, et qu'il l'a fait à bon escient.

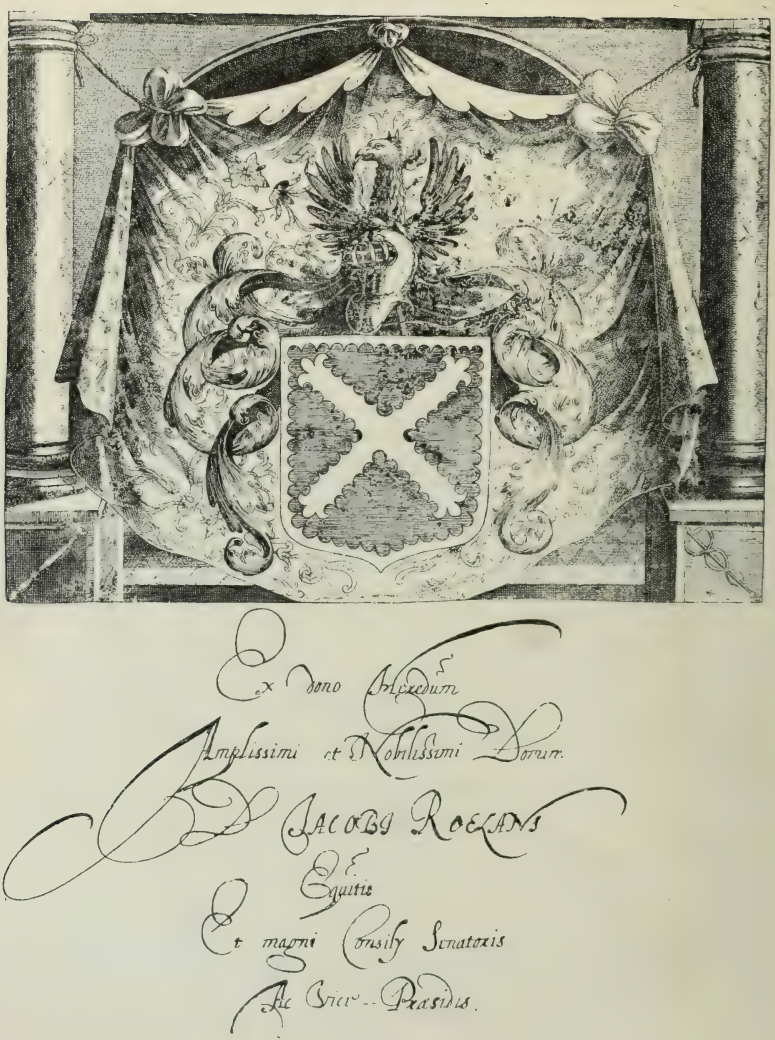
Ex dono Illustrium
Amplissimi et Nobilissimi Domini
JACOBI ROELANS
Equitis
et magni Consilij Senatoris
Ac Curiæ Præsidis.

Fig. 24.

ROBERT-FRANÇOIS MOERMAN

SEIGNEUR DE ROMAIS (XVIIIe SIÈCLE)

Fig. 25.

Il est probable que le très bel ex-libris publié à cette page a appartenu à Robert-François Moerman, grand-père du chanoine François-Augustin. Ce Robert-François domicilié à Courtrai fut

annobli par lettres du 26 août 1725. Il vint s'établir à Gand pour y faire le commerce et obtint, par acte du 6 octobre suivant, la permission de trafiquer en gros sans déroger à sa noblesse. Il avait épousé Catherine van Neste, laquelle mourut le 12 avril 1759, et gît près de son mari en l'église de Saint-Michel à Gand.

L'ex-libris du seigneur de Romais est à ses armes : *de sable à la hâche d'or au manche arrondi du bas.* L'écu est entouré de ses lambrequins et surmonté du casque et du bourlet d'or et de sable, d'où émerge, en cimier, un homme sauvage couronné et ceinturé de feuilles de lierre de sinople, et tenant de la droite la hâche de l'écu sur l'épaule.

En dessous sur une banderole on lit : *Securi sto securus. La hâche fait ma sécurité.*

Cet ex-libris mesure exactement, p. g. s. g. H. : 136 mm. L. : 122 mm.

GUILLAUME-ALBERT DE GRYSPERRE
BARON DE GOICK
PRÉSIDENT ET CHANCELIER DU GRAND CONSEIL DE BRABANT 1638-1725

Nous lisons dans les « Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas Autrichiens » par le Comte de Neny (1) que le Grand Conseil du Brabant était le premier tribunal de justice des Pays-Bas, qui jugeait en première instance et en actions personnelles des chevaliers de la Toison d'Or, des membres de la Chambre des comptes, de leurs suppôts et de tous les officiers du Souverain. Même les militaires qui étaient chevaliers de la Toison d'Or ou Conseillers d'Etat étaient soumis à sa juridiction, à l'exclusion des tribunaux militaires. Ce conseil était composé du chancelier, de seize conseillers, de deux greffiers et de dix secrétaires. Le chancelier et les conseillers étaient tenus, avant d'être admis à la prise de possession de leur place, de jurer entre les mains des Etats de Brabant ou de leurs députés, l'observation de la Joyeuse Entrée. Ce conseil traitait toutes les affaires du Brabant et de ses habitants.

(1) Neufchâtel, 1785, in-8°. pag. 320 et suiv.

concernant la justice sans être soumis aux ordonnances de personne, sinon du souverain ou de son gouverneur ou gouvernant-

Fig. 26.

général. Il était au surplus juge en première instance, des gentilshommes et des prélats. Ce conseil était distribué en deux chambres, dont le chancelier changeait la composition à sa convenance.

Celle où le chancelier présidait était composée de huit juges, y compris l'avocat fiscal. L'autre se composait de sept membres.

On voit par ces quelques lignes que le chancelier du Brabant était un haut et puissant seigneur, disposant d'un pouvoir redoutable. Le 5 mai 1698, Guillaume Albert de Grysperre, baron de Goick et de Libersart (lettres patentes du 15 janvier 1691) fut revêtu de ces hautes fonctions. Il était le fils puîné de Charles de Grysperre, conseiller et commis des domaines et finances du Roy, aux Pays-Bas, et de Catherine van Etten. Il naquit en 1638, devint conseiller d'Etat et Président du Grand Conseil de Malines et, succéda en 1698, comme nous venons de le dire à Guillaume-Philippe marquis de Herzelles, chancelier du Brabant, mort en cette même année. (1) Guillaume de Grysperre mourut le 20 janvier 1725, âgé de 87 ans. L'ex-libris de ce personnage, gravé par J. Berterham, a grande et fière allure. Sur un soubassement, richement ornementé, dont la tablette n'a reçu aucune inscription et, d'où pendent des festons de fruits, se trouvent deux lions, soutenant un cartouche aux armes de Grysperre : *d'argent à 3 chevrons de sable*. L'écu est adossé aux deux masses d'argent doré passées en sautoir, comme marque de sa dignité. Le tout est surmonté de la vieille couronne baroniale flamande. Ce bel ex-libris mesure exactement : p. g. s. g : H : 140^{mm} L : 90^{mm}.

ALEXANDRE DE CORDES
SEIGNEUR DE GUISEGNIES, DE LA BARRE, ETC.
1...-1650

Encore un ex-libris d'un membre de la famille de Cordes, non moins rare que le précédent et d'une exécution non moins remarquable. C'est le seul exemplaire connu jusqu'à ce jour. Il nous fut gracieusement offert, il y a quelques années, par M. Ammann, le grand collectionneur hambourgeois, bien connu parmi les amateurs d'ex-libris.

Cette pièce de *haulte graisse* fut soumise par M. Ammann, dans la séance du 28 mars 1908, à l'appréciation des membres de la Société française des collectionneurs d'ex-libris, avec demande

(1) Voyez Christyn : *Les délices des Pays-Bas*, 1769. 5 tomes in-8°. Tome 1, page 191.

d'identification. La pièce fut attribuée à cette époque, à Jean Descordes, chanoine de Limoges, originaire de Tournai, mort à 72 ans, en 1643 (1). Nous ne savons sur quels documents s'appuie cette assertion, mais ce qui nous offusque dans cette attribution, c'est de ne voir figurer sur cet ex-libris aucun des signes distinctifs de la dignité de chanoine. Nous serions plutôt tentés d'attri-

Fig. 27.

buer la pièce en question à un membre séculier de la famille de Cordes.

Dans cet ordre d'idées, à un descendant de Jean de Cordes,

(1) Voyez dans : *Armorial du Bibliophile*, par Joannis Guigard, paru en 1870, l'article de ce bibliophile, page 182.

seigneur de Guisegnies, homme d'armes, qui obtint en 1531, de l'empereur Charles Quint permission, pour lui et ses descendants, de porter d'or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, les queues entrelacées — *à la bordure engrêlée de gueules*. Et alors ce serait plutôt à Alexandre de Cordes, seigneur de Guisegnies, de la Barre et d'Hourdellies qu'aurait appartenu cette belle marque de possession.

Ce seigneur qui était le fils de Jean de Cordes, lieutenant-général des bailliages de Tournai et Tournaisis, et de Jeanne-Françoise de la Motte, épousa Florence de Tassis. Elle était sa veuve le 3 décembre 1650.

Les armoiries de l'ex-libris sont en tout conformes à la description donnée plus haut. Un casque avec ses lambrequins artistement entrelacés, couvert de son bourlet, avec, en cimier, deux pieds de biche surmonte ces armoiries. L'exemplaire que nous possédons a été malheureusement coupé du bas. Il mesure exactement: p. g. s. g : L : 145^{mm} H : 111^{mm}.

MARTEN-GELDORF VAN DER BUECKEN

LICENCIÉ EN THÉOLOGIE

PRÉSIDENT DU COLLÈGE DES TROIS LANGUES

CHANOINE-PLÉBAN (1) DE L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE A LOUVAIN (1711-1759).

Cet écclésiastique, né à Louvain, le 23 novembre 1711, et mort subitement dans la même ville, le 15 septembre 1759, a le grand mérite d'avoir écrit et fait imprimer en flamand, dans un siècle où la culture de cette langue était fort négligée (2). Le 23 juin 1745, il fut nommé curé à Campenhout, et le 16 avril 1750 chanoine pléban à Louvain. (3)

(1) Le pléban était un chanoine chargé de la direction, dans sa paroisse, de la plèbe ou du peuple.

(2) Voici les titres de ses œuvres : 1° Korte verhandelinge vande aerdbevingen, tot bekeeringe der sondaeren en volherdinge der rechtveerige. Loven 1756, in-12 ; 2° Wonderen bystandt van de allerheyligste maaght ende moeder Godts Maria, bethoont aen haer getrouwe dienaers, in de vermaerde collegiale en de parochiale Hoofdkerke van den heyligen Petrus binnen Loven, hooftstad van Brabant etc. Loven 1757 in 12 met eene kopersnee. 3° Uytlegginge van dev ruchten der aflaten, de H. sacrifitie des Misse etc. Loven 1758 fn 12°.

(3) Voyez *Piron*, page 409.

L'ex-libris de ce personnage, gravé dans le goût de l'époque par Ch. Becker de Louvain, est à ses armes : écartelé au 1 et 4 de Van der Buecken : d'argent au chevron de sinople, accompagné

Fig. 28.

de 3 feuilles de hêtre de même ; au 2 et 3 : d'or à 3 pals d'azur au chef de gueules (Liemingen) chargé au franc-canton d'une coquille d'or qui est : Van Bommale (1) En sa qualité de chanoine, l'écu est soutenu par un chérubin tenant de la dextre le casque avec son bourlet et le cimier : nn dextrochère tenant une épée nue. Sur une banderole, la devise : Candide et Confidenter. Enfin, sous

(1) Voyez : Petri Divaei.... opera varia etc. Lovani, 1757, in-fo.

cette composition, on lit: R. adm: Amp^{me}: Ac Erud^{me}: D^{us}: Mart: Geld: Van der Buecken patritius Lovaniensis. S: T: L: Plebanus ac Can: S: Petri: Lov: Coll: Trilinguis praeses. 1754 (1).

Cette marque mesure avec le double filet qui l'enferme: H: 104^{mm} L: 84^{mm}

PIERRE COLOMA

BARON DE MORIENSART ET DE SEROUX

Ce Seigneur était le descendant d'une famille originaire du Dauphiné, nommée Colombe, qui était établie en Catalogne avant 1282. Il avait pour grand-père Don Pedro Coloma, seigneur de Bobadilla, lequel vint se fixer en Flandres, où il épousa, en 1585 Jeanne l'Escuyer, vicomtesse de Dourlens, Dame de Brestel, Terna, Allennes, Moriensart et Seroux. Ce fut lui qui acquit le 29 juillet 1586 la baronnie de Bornhem de don Alonso Félice Davalos Aragon y Aquino, marquis de Pescara et del Vasto. Don Pedro de Coloma fut père entre autres de Pierre Coloma, baron de Bornhem, vicomte de Dourlens etc, commissaire du Roi au renouvellement des Magistrats de Flandres en 1646-1647 et 1649, lequel épousa le 11 octobre 1629, Cornélie de Vos, Dame de Beaupré, Hamme et Hendecordel morte le 26 juin 1636. Ce furent les parents de Pierre Coloma, qui naquit à Bornhem, le 6 juin 1633. Il fut créé baron de Moriensart par lettres du 30 juillet 1657, et épousa, à Anvers, le 20 juin 1668, Anne Elisabeth de Bejar, Dame de Westacker, Oosthove, Crayenhove et Rambeeck, morte le 25 juillet 1715, à 64 ans. Lui-même mourut à Anvers, le 12 juin 1676.

L'ex-libris, d'alliance, du baron de Moriensart, gravé par A, Goetiers, est à ses armes accostées de celles de sa femme : *parti; au 1 de Coloma : écartelé au 1 et 4 : d'azur à la bande d'or accostée de deux colombes d'or, becquées et membrées de gueules; à la bordure d'or, chargé de huit taux d'azur. Au 2 et 3 : d'azur à huit fusées ou losanges d'or rangées en sautoir qui est l'Escuyer; et sur le tout : de Vos de Pollaer qui est d'argent à la bande de sable,*

(1) Nous adressons tous nos remerciements à Madame la marquise L. de Meli-Lupi di Soragna Melzi qui a bien voulu mettre cet ex-libris à notre disposition.

chargée de 3 lionceaux d'or. Au 2: de Bejar : de gueules à une croix fleuronnée d'or, ecartelé d'azur au croissant renversé d'ar-

Fig. 29.

gent; le tout bordé d'une bordure composée d'azur et de gueules de 4 pièces, sur l'azur une épée et une clef d'argent, élevées l'une sur l'autre, et sur le gueules une épée et une clef d'or, dans la

même position. Cet écu est sommé d'une couronne baroniale sur laquelle deux casques celui de dextre couronné d'or portant en cimier cinq plumes d'autruche alternativement d'azur et d'or, celui à senestre au bourlet d'or et d'azur avec en cimier la croix de l'écu. L'écu est supporté par deux griffons d'or tenant, celui de dextre une bannière aux armes de Coloma, celui de senestre une bannière aux armes de Moriensart : de sable à la tour d'or. En dessous de ce bel ex-libris on lit : *Illustris viri D. Petri Coloma Baronis de Moriensart, et D. Annae Isabellae de Bejar Conjugum* et plus bas, a gauche la signature : *A. Goetiers*. Cette vignette mesure exactement p. g. s. g. signature comprise : H. 187^{mm} L : 88^{mm}.

Goetiers, Alexandre, naquit à Anvers le 19 janvier 1637. Il fut reçu dans la corporation de Saint-Luc en 1650-1651, comme élève d'Alexandre Voet. Nous ignorons l'année de sa mort, mais il devint franc-maître en 1661. Goetiers a aussi gravé les armoiries de Jean de Bejar, bourgmestre d'Anvers.

TABLE

	Pages
Van den Leene Joseph	5
Hellin Emmanuel-Augustin	6
Boccabella Etienne-Marie	8
Danes Pierre-Louis	10
Van Nuffel d'Heynsbroeck Charles-Jean-Alexandre	12
Wellens Jacques-Thomas-Joseph	13
Lannoy Albert-Gérard (De)	14
Cruyce Jean-Augustin (van den)	15
Gillès Philippe-Arnould-Louis-Joseph	17
Doncquers Jean-Antoine (De)	19
Launay Jean (De)	21
Zaman Pierre	27
Velde Jean-François (Van de)	28
Waudripont Maria (Damoiselle de)	29
Nieles Jean-Baptiste	31
Bois Mathieu-François (Du)	33
Bouchout Jean-Emmanuel-Joseph (Van)	34
Chalon Renier-Hubert-Ghislain	26
Sanderus Robertus	44
Nelis Corneille-François	45
Rubens Gérard	45
Noot Charles-Bonaventure (Comte van der)	50
Nath Marie-Agnès (Van der)	52
Nath Isabelle (Van der)	52
Roelants Jacques	53
Moerman Robert-François	55
Grysperre Guillaume-Albert (De)	56
Cordes Alexandre (De)	58
Buecken Marten-Geldorf (Van der)	60
Coloma Pierre	62

PARIS. — H. DARAGON, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

UNIVERS. O. M. I. OTTAWIENSIS

LIBRAIRIE HÉRALDIQUE **H. DARAGON**, 10, RUE FROMENTIN
PARIS (IXe)

REVUE INTERNATIONALE DE L'EX-LIBRIS

BLASONS, GÉNÉALOGIES, ARMORIAUX
HÉRALDIQUE, RELIURES, ORDRES DE CHEVALERIE

1re Année 1917, en fascicules, 208 pages, 30 illustrations, 4 planches hors texte (*presque épuisée*) ..... 25 fr.
2e Année 1918, 1 vol. in-8° jésus, 260 pages, 40 illustrations, 6 planches gravées (*presque épuisée*) ..... 25 fr.
3e Année 1919, 1 vol. de 250 pages, 250 illustrations, 1 planche gravée..... 25 fr.
3e Année 1920. Abonnement France et Etranger, nomb. ill..... 25 fr.
Impression soignée sur simili-japon. — Tirage limité.

NOUVEAUTÉS

200 EX-LIBRIS DE GUERRE

CACHETS, MARQUES

Reproduction de 208 Ex-libris dessinés au front par 73 soldats français, 33 belges, 4 italiens, 1 américain. — Nombreuses marques américaines. — Cachets de libraires. — Timbres d'affiches.
Un vol. in-8° de 108 pages avec 208 illustr. et 1 pl. gr..... **10 fr. 50**

Comte F. de l'Eglise. — Trois Ex-libris de A. Willette, 1 br., 3 illust. 1 25
Dr Comtesse. — Les Ex-libris de J. Kauffmann, graveur à Lucerne, 1 vol., 22 illust. 5 planches ..... 6 »
Comte F. de l'Eglise. — A propos de l'Ex-libris de la Comtesse d'Albany, 1 br., 1 vol.. ..... 2 50
Pasquinelli. — Ex-libris militaires, 10 ill., 1 broch. 2 50
Timmermans. — Etymologie psycho-physiologique du Blason, 1 br..... 2 50
Bouly de Lesdain. — Sur quelques groupes d'Armoiries de la région du Nord, 1 volume..... 2 50
Bouly de Lesdain. — Notes sur l'Héraldique du Royaume-Uni à propos de publications récentes, 1 volume..... 5 »
Dujarric Descombes. — Les Ex-libris de la famille Arnault de l'Angoumois, 3 illustrations ..... 2 »
V. R. — Un Ex-libris Russe (Romanowski), 1 ill., 1 br. ..... 3 »
E. Salomon. — Un Ex-libris Lorrain aux armes de Croy, 1 pl. gr., 1 ill.. 2 »
E. Salomon. — Généalogie de la famille de Madières, 1 br. ..... 2 »
E. Salomon. — Anciens Ex-libris Courtin, 1 pl. gr..... 2 50
E. Salomon. — Ex-libris d'André Chomet, 19 ill..... 2 50
E. Salomon. — L'abbé Laurent de Véron du Poyet et son Ex-libris, 1 br. ill.. 2 50
J. T. — Ex-libris et Généalogie de la Famille Trimblod de la Croix, 1 ill.. 2 »
B. Linnig. — Bibliothèques et Ex-libris d'amateurs Belges aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ..... 24 »
A. Cosson. — Armorial des Cardinaux, Archevêques et Evêques (1917)... 18 »
H. Jadard. — L'Ex-libris de l'Abbaye d'Arrouaise, 1 ill., 1 br. 1 50
F. Raisin. — Ex-libris et Armes de Mgr Mermillod, 9 ill., 1 br..... 2 50
Dujarric Descombes. — Deux Ex-libris Bordelais, 2 ill., 1 brochure..... 2 »
E. Demole. — Les Ex-libris dessinés et gravés par G. Hantz, 2 pl. gr..... 4 »
J. Simon. — Ex-libris Franc-Comtois, 3 ill., 1 br. ..... 2 »
E. Perrier. — Fer de reliure de G. Podoski, 1 pl., 1 br..... 2 25
A. Lesourd. — Cachets armoriés du Lyonnais, 10 ill., 1 br..... 2 50
Armorial Equestre de la Toison d'or (l'Europe au XVe siècle), ill. en couleurs ..... 200 »
Armancourt. — Notes Héraldiques de Chartres, nombr. ill. ..... 30 »
Hozier (d'). — Armorial général de la France, 10 vol. in-4° reliés..... 650 »
Haadt (de). — Sceaux armoriés des Pays-Bas, 4 forts vol. in-8°, nomb. ill. 100 »
Renesse (de). — Dictionnaire des Figures Héraldiques, 7 vol. in-8°, 40 pl. 250 »
Saint-Marc. — Etat des personnes qui ont fait modifier leurs noms, 4 vol. 35 »
Mireur. — Dictionnaire des Ventes d'Art faites en France et à l'Etranger pendant les XVIIIe et XIXe siècles (Paris, 1911-1912), 7 gr., in-8°, br..... 250 »

CATALOGUE SUR DEMANDE ACCOMPAGNÉE DE 0 Fr. 50

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

P.E.B. / I.L.L.
JUL 2 4 2009
MORISSET

08 JUIL 16 2009

CB

a39003 005362677b

CE Z 0994
.B45L5 1921
C00 LINNIG, BENJ QUELQUES E
ACC# 1431793